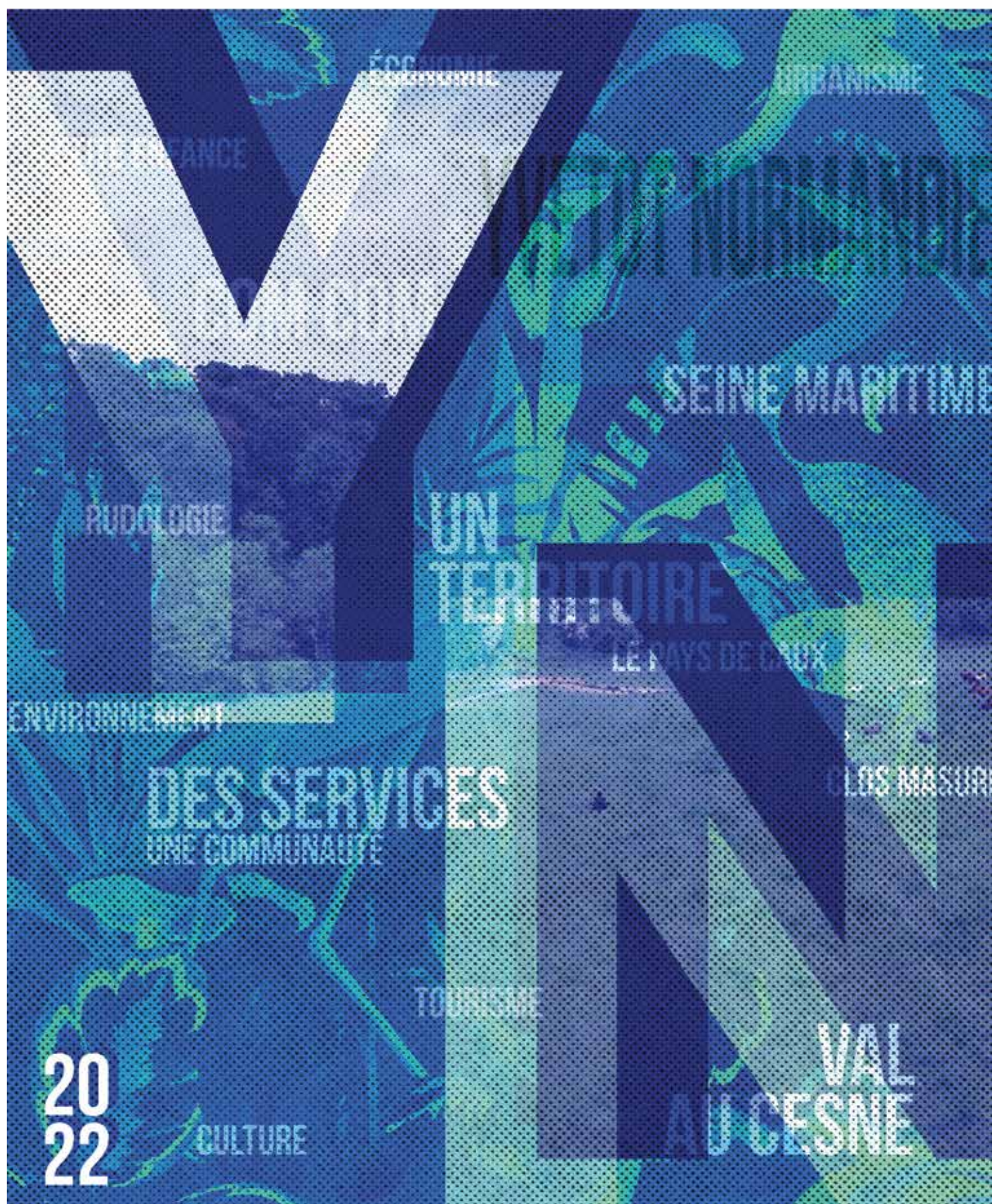






Édito

Après deux années bouleversées par la crise sanitaire, 2022 restera l'année du retour de la guerre en Europe avec ses conséquences humaines, économiques et sociales qui perdurent aujourd'hui.

Notre Communauté de Communes a su manifester sa solidarité avec le peuple Ukrainien en apportant une contribution de 27 046 euros (1 euro par habitant) à l'organisme public français chargé d'aider les victimes de ce conflit injustifiable.

2022 c'est aussi l'année du 20ème anniversaire de notre Etablissement Public de Coopération Intercommunale. Cet événement nous a permis de mesurer le chemin parcouru pendant ces deux dernières décennies par notre Communauté de Communes qui est devenue un acteur incontournable du territoire sur lequel s'appuient l'Etat, la Région, le Département pour mettre en œuvre de nombreuses politiques publiques.

Nous avons également profité de la célébration de cet anniversaire pour mieux faire connaître auprès de la population les différentes missions et actions menées par nos services et établissements, ceci dans un esprit de convivialité et de partage avec nos habitants et nos entreprises.

Dans tous nos domaines de compétences : économique, environnement, aménagement du territoire, rudologie, culture, sport, accès aux droits, petite enfance, tourisme, nous avons en 2022 poursuivi et développé nos actions pour inlassablement renforcer l'attractivité de notre territoire et le bien vivre.

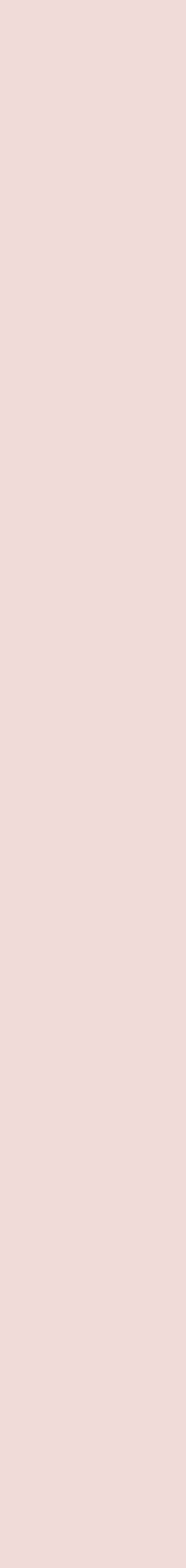
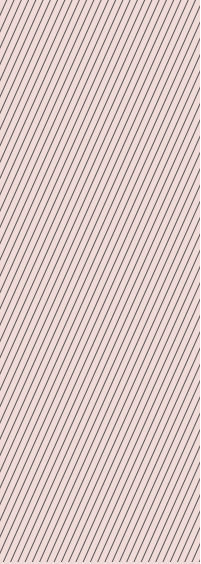
Ce développement continu du rôle de notre Communauté de Communes repose sur le travail en commun des élus communautaires et des agents de notre EPCI.

Ce travail collectif commence au sein de nos huit commissions thématiques, par des diagnostics, réflexions, discussions, études et propositions qui ont abouti en 2022 à l'élaboration et à l'adoption par le Conseil Communautaire d'une centaine de délibérations transformées en actions qui vous sont présentées dans le présent rapport d'activité.

J'adresse aux uns et aux autres un immense remerciement pour le travail accompli qui honore la démocratie locale, l'engagement citoyen ainsi que le service public.

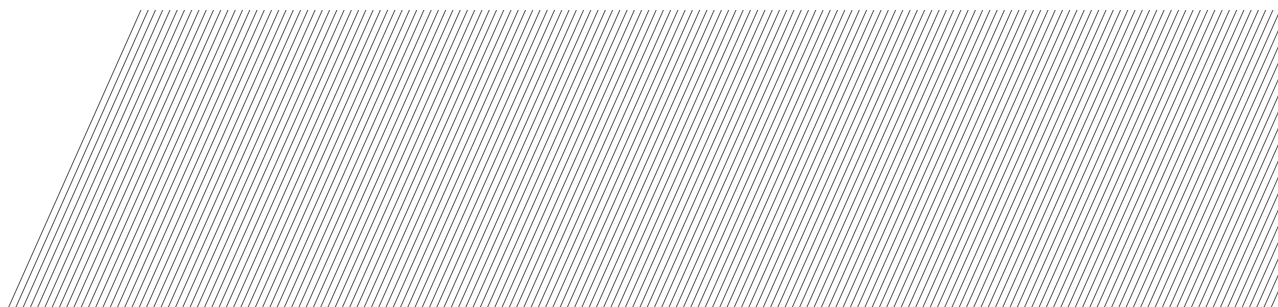
Bonne lecture.

Gérard CHARASSIER



Sommaire



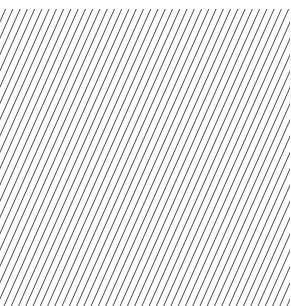


SOMMAIRE

6
L'institution

40
Compétences

66
Service public



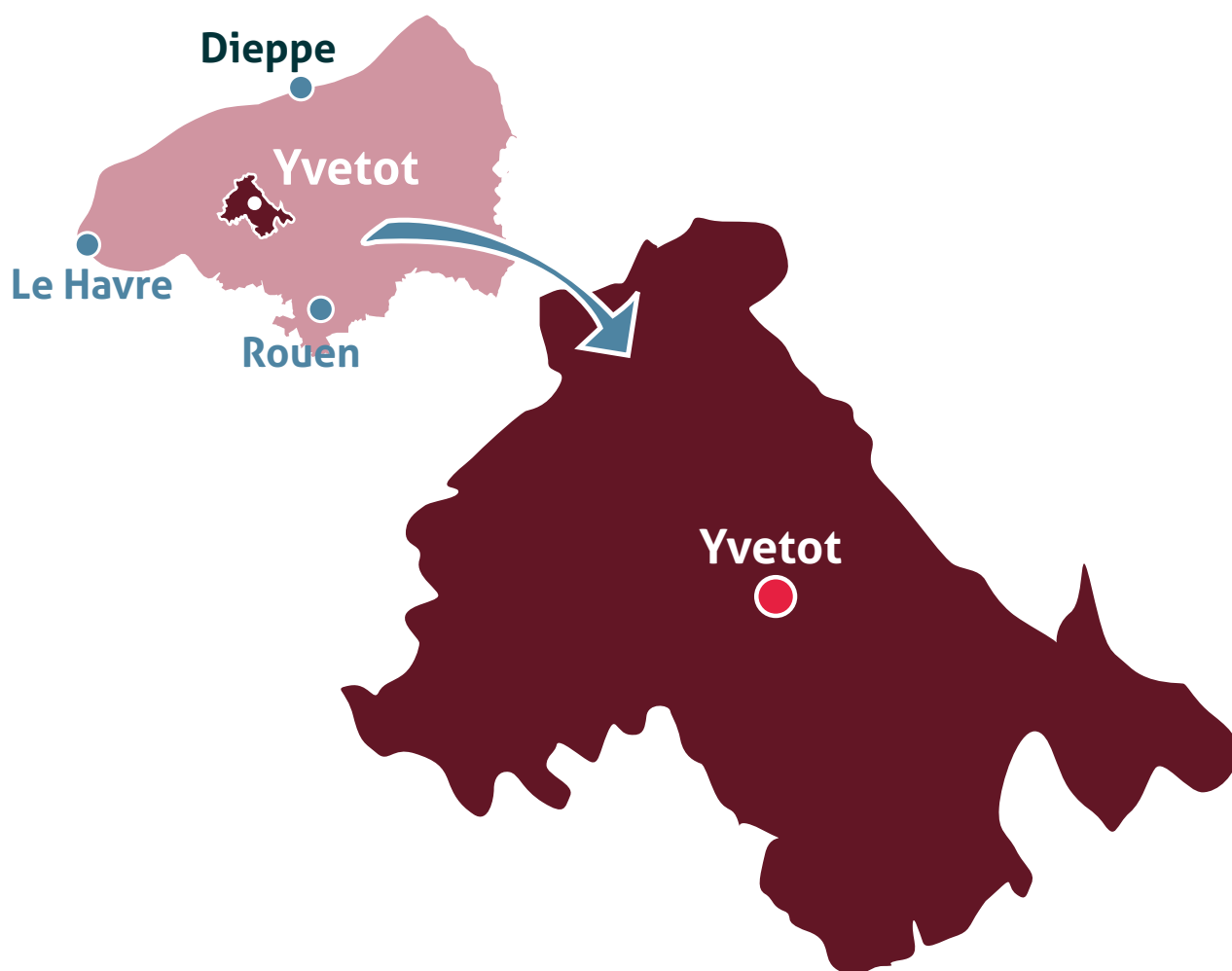
L'institution



Depuis sa création au 1er janvier 2002, la Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE s'est développée, à travers la prise de nouvelles compétences, s'est agrandie en accueillant de nouvelles communes, et continue d'initier de nombreux projets pour ses habitants et ses entreprises.

En 2022, ses 20 ans d'existence étaient l'occasion de communiquer sur l'action de l'intercommunalité auprès de nos différents publics, qui se déploie au-delà de la gestion des déchets ménagers ou des équipements culturels et sportifs.

Le service public est au centre de notre action, avec pour seul objectif celui de rendre notre territoire attractif, au regard de ses atouts patrimoniaux et des acteurs dynamiques qui le composent.



19 COMMUNES



27 511 HABITANTS *

* Recensement INSEE 2022



Allouville-Bellefosse

Didier Terrier
Tel. 02.35.96.01.65
mairie.allouvillebellefosse@wanadoo.fr
www.allouvillebellefosse.com



Les Hauts-de-Caux

Gérard Legay
Tel. 02.35.95.02.78
autretot@wanadoo.fr
www.les-hauts-de-caux.fr



Auzebosc

Dominique Macé
Tel. 02.35.95.13.48
mairie-dauzebosc@orange.fr
www.auzebosc.fr



Baons-le-comte

Catherine MAILLOT
Tel. 02.35.56.63.07
mairie.baonslecomte@wanadoo.fr



Bois-Himont

Louis Eudier
Tel. 02.35.96.04.29
mairie-sg.boishimont@wanadoo.fr



Carville-la-Folletière

Jean-Louis LUC
Tel. 02.35.91.27.28
communedecarvillelafolletiere@orange.fr



Croix-Mare

Eric CARPENTIER
Tel. 02.35.92.36.72
mairie.croix.mare@wanadoo.fr
www.croix-mare.fr



Ecalles-Alix

Lionel GAILLARD
Tel. 02.35.95.06.74
mairie.ecalles-alix@wanadoo.fr



Écretteville-lès-Baons

Eric RENÉE
Tel. 02.35.96.01.98
mairie@ecretteville-les-baons.fr
www.ecretteville-les-baons.com



Hautot-le-Vatois

Claude BELLIN
Tel. 02.35.96.34.43
mairie-sg.hautot-le-vatois@wanadoo.fr
www.hautot-le-vatois.fr



Hautot-Saint-Sulpice

Vincent LEMETTAIS
Tel. 02.35.96.45.89
mariehautotsaintsulpice@wanadoo.fr
www.hautot-saint-sulpice.fr



Mesnil-Panneville

Alain LOPEZ
Tel. 02.35.91.23.96
mairiemesnilpanneville@wanadoo.fr



Rocquefort

Pascal LEBORGNE
Tel. 02.35.56.52.52
mairie.rocquefort@wanadoo.fr



Saint-Martin-de-l'If

Sylvain GARAND
Tel. 02.35.91.27.15
mairie@saintmartindelif.fr
saintmartindelif.fr



Saint-Clair-sur-les-Monts

Mario DEMAZIÈRES
Tel. 02.35.95.04.58
mairie-sg.stclairsurlesmonts@wanadoo.fr



Sainte-Marie-des-Champs

Odile DECHAMPS
Tel. 02.35.56.62.28
marie-sg.saintemariedeschamps@orange.fr
www.saintemariedeschamps.fr



Touffreville-la-Corbeline

Gilles COTTEY
Tel. 02.35.95.04.32
mairietouffreville@orange.fr
www.touffrevillelacorbeline.fr



Valliquerville

Jacques CAHARD
Tel. 02.35.96.00.98
mairie@valliquerville.fr
www.valliquerville.fr



Yvetot

Francis ALABERT
Tel. 02.32.70.44.70
mairie@yvetot.fr
www.mairie-yvetot.fr

Les instances décisionnelles

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Gérard CHARASSIER
Président



Jacques CAHARD
1^{er} Vice-président



Développement
économique,
emploi,
formation et
orientation

Sylvain GARAND
2^{ème} Vice-président



Transition
écologique
et
énergétique

Didier TERRIER
3^{ème} Vice-président



Promotion et
attractivité
du territoire

Virginie BLANDIN
4^{ème} Vice-président



Rudologie

Éric RENÉE
5^{ème} Vice-président



Aménagement du
territoire

Claude BELLIN
7^{ème} Vice-président



Communication,
relations avec les usagers
et les communes,
et développement social.

Dominique MACE
6^{ème} Vice-président



Culture

Françoise DENIAU
8^{ème} Vice-président



Finances, fiscalité et
délégation
de service public.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	Mme Stéphanie ETIENNE	Titulaire
ALLOUVILLE-BELLEFOSSÉ	M. Didier TERRIER	Titulaire - Maire
AUZEBOSC	Mme Martine LEBORGNE	Titulaire
AUZEBOSC	M. Dominique MACÉ	Titulaire - Maire
BAONS-LE-COMTE	Mme Catherine MAILLOT	Titulaire - Maire
BOIS-HIMONT	M. Louis EUDIER	Titulaire - Maire
CARVILLE-LA-FOLLETIERE	M. Jean-Louis LUC	Titulaire - Maire
CROIX-MARE	M. Eric CARPENTIER	Titulaire - Maire
CROIX-MARE	M. Céline DAMBRY	Titulaire
ECALLES-ALIX	M. Lionel GAILLARD	Titulaire - Maire
ECRETTEVILLE-LES-BAONS	M. Éric RENÉE	Titulaire - Maire
HAUTOT-LE-VATOIS	M. Claude BELLIN	Titulaire - Maire
HAUTOT-SAINT-SULPICE	M. Vincent LEMETTAIS	Titulaire - Maire
LES-HAUTS-DE-CAUX	Mme Régine HAUZAY	Titulaire
LES-HAUTS-DE-CAUX	M. Gérard LEGAY	Titulaire - Maire
MESNIL-PANNEVILLE	M. Alain LOPEZ	Titulaire - Maire
ROCQUEFORT	M. Pascal LEBORGNE	Titulaire - Maire
SAINT-CLAIR-SUR-LES-MONTS	M. Mario DEMAZIERES	Titulaire - Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Odile DÉCHAMPS	Titulaire - Maire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	M. Michael DODELIN	Titulaire
SAINTE-MARIE-DES-CHAMPS	Mme Catherine DUSCHESNE	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Jean-Marc DOUCET	Titulaire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	M. Sylvain GARAND	Titulaire - Maire
SAINT-MARTIN-DE-L'IF	Mme Sandrine NORDET	Titulaire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	M. Gilles COTTEY	Titulaire - Maire
TOUFFREVILLE-LA-CORBELINE	Mme Josiane GILLE	Titulaire
VALLIQUERVILLE	Mme Natacha BLY	Titulaire
VALLIQUERVILLE	M. Jacques CAHARD	Titulaire - Maire
YVETOT	M. Christophe ADE	Titulaire
YVETOT	M. Laurent BENARD	Titulaire
YVETOT	Mme Virginie BLANDIN	Titulaire
YVETOT	M. Francis ALABERT	Titulaire - Maire
YVETOT	M. Gérard CHARASSIER	Titulaire
YVETOT	Mme Françoise DENIAU	Titulaire
YVETOT	Mme Yvette DUBOC	Titulaire
YVETOT	Mme Marie-Claude HERANVAL	Titulaire
YVETOT	Mme Denise HEUDRON	Titulaire
YVETOT	M. Jean-François LE PERF	Titulaire
YVETOT	M. Florian LEMAIRE	Titulaire
YVETOT	Mme Charlotte MASSET	Titulaire
YVETOT	M. Arnaud MOUILLARD	Titulaire
YVETOT	M. Thierry SOUDAIS	Titulaire
YVETOT	Mme Herléane SOULIER	Titulaire
YVETOT	Mme Dominique TALADUN-CHAUVEL	Titulaire
YVETOT	Mme Lorena TUNA	Titulaire

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES ET GROUPES DE TRAVAIL

Les Commissions préparent le travail du Bureau en étudiant préalablement les dossiers. Il s'agit de groupes de travail et de réflexion composés d'élus communautaires désignés parmi le Conseil.

- Développement économique, emploi, formation, orientation
- Culture
- Rudologie
- Promotion et animation du territoire
- Aménagement du territoire
- Communication, relations usagers et communes
- Développement social
- Transition écologique et énergétique
- Finances, fiscalité et délégation de service public

CHIFFRES CLÉ 2022

Conseils
Communautaires :

6

Bureaux :

5

Commissions :

23

Les partenaires

NOS REPRÉSENTANTS DANS LES INSTANCES EXTERNES

Institution

SDE 76
(Syndicat
Départemental
d'Énergie)

Représentant(s)	Missions
M. Dominique MACE	Le SDE exerce certaines compétences et notamment : - L'installation de production d'électricité permettant d'éviter l'extension ou le renforcement des réseaux de distribution électrique, - Le génie civil des lignes télécom en appui commun avec les réseaux électriques pour permettre les extensions, renforcements et mises en souterrain des réseaux électriques, - Le déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques.
M. Eric RENEE	L'AURH accompagne ses adhérents dans leurs projets et leurs stratégies territoriales dans la durée, de l'émergence à la mise en oeuvre. Elle aide les territoires à se positionner dans leur environnement local, régional et national face aux enjeux d'avenir. L'Agence allie ses expertises d'observation, d'urbanisme et de prospective territoriale et économique.
M. YON M. MOISSON M. BEUZELIN M. EUDIER Mme HAUCOURT M. LEBLOND DU PLOUY M. GAILLARD M. RENÉE Mme CARPENTIER M. FISCHER M. LEGAY	M. LOPEZ M. LEBORGNE M. LEBLE M. BURES M. ACHER Mme PESQUEUX M. VIEULE M. ALABERT M. RAS Mme DEROUARD M. LESOIF M. HAUCHARD
	Caux Central exerce les missions suivantes : • En matière d'eau potable : production, transport, stockage et distribution. • En matière d'assainissement collectif : contrôle de raccordement au réseau public de collecte, collecte et transport des eaux usées, épuration des eaux usées, élimination des boues. • En matière d'assainissement non collectif : contrôle de la conception et de l'entretien des installations d'ANC, entretien et travaux de réhabilitation des installations d'ANC existantes.
Mme Martin LEBORGNE	Le conseil d'administration participe à la vie de l'établissement scolaire en votant et en adoptant le projet d'établissement, le règlement intérieur, le budget et le compte financier. Il adopte également les documents suivants : - Rapport concernant le fonctionnement pédagogique de l'établissement et ses conditions matérielles de fonctionnement. - Plan de prévention de la violence incluant un programme d'action contre toutes les formes de harcèlement. Le conseil d'administration se prononce aussi sur les questions concernant l'accueil, l'information et la participation des parents d'élèves à la vie scolaire, et celles concernant l'hygiène, la santé et la sécurité. Le conseil d'administration vote également les décisions concernant l'autonomie pédagogique et éducative de l'établissement, notamment les règles d'organisation de l'établissement.
M. Raphaël DIRAND	
M. Vincent LEMETTAIS	
Mme Régine HAUZAY	
Mme Céline DAMBRY	

Caux Central

Conseil
d'administration
lycée Jean XXIII

Conseil
d'administration
lycée Raymond
Queneau

Conseil
d'administration
lycée agricole

Conseil
d'administration
collège Camus

Conseil
d'administration
collège Bobée

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Commission locale d'information (CLIN) auprès des centrales nucléaires de Paluel-Penly

PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) Plateau de Caux Maritime

SEVEDE (Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire)

PNRBSN (Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande)

Centre de surveillance du centre hospitalier d'Yvetot

Mme Françoise DENIAU	Participer à la vie du Comité National d'Action Sociale
M. Vincent LEMETTAIS	Commission constituée d'élus, d'associations de protection de l'environnement, d'organisations syndicales de salariés et de personnes qualifiées et représentants du monde économique, la Commission Locale d'INformation auprès des centrales nucléaires (CLIN) assure une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement. Avec l'élargissement des rayons des Plan Particuliers d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires, Yvetot Normandie est concernée par le CLIN. En effet, la commune de Hautot-Saint-Sulpice est comprise dans le périmètre du PPI.
M. CHARASSIER M. RENÉE M. GARAND M. ALABERT M. LEMETTAIS M. LEGAY	Le PETR (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural) est chargé, pour Yvetot Normandie : - de la mise en place d'une charte paysagère : outil non réglementaire de connaissance, de projection et de gestion intercommunale de l'espace et des paysages, la Charte permet de s'interroger sur le développement d'un territoire autour de ses richesses patrimoniales pour bâtir un projet de paysage partagé par le plus grands nombre (élus, institutionnels, habitants...), - de la mise en place d'un plan de déplacement intercommunal, - de la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale : document de planification stratégique à long terme (environ 20 ans), le SCOT est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).
Mme BLANDIN Mme DECHAMPS M. MACÉ	Le SEVEDE exerce les compétences suivantes : - la gestion de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) ECOSTU'AIR et de l'énergie produite - l'exploitation de trois centres de transfert de déchets, au Havre, à Yvetot et à Touques - le transport des déchets ménagers et assimilés, au départ des centres de transfert vers l'unité de traitement - la création et l'exploitation d'un centre de tri pour les matériaux recyclables issus de la collecte sélective des déchets ménagers et assimilés - la création et l'exploitation d'un centre de compostage de déchets verts.
Mme Charlotte MASSET	Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande intervient dans les domaines suivants : agriculture, architecture/urbanisme, biodiversité, culture, eau, économie, éducation, lecture publique, paysage, système d'information des territoires, tourisme
M. Francis ALABERT	Le conseil de surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de l'établissement. Il délibère sur le projet d'établissement, le compte financier et l'affectation des résultats, le rapport annuel sur l'activité de l'établissement... Il donne son avis sur la politique d'amélioration continue de la qualité, de la sécurité des soins et de la gestion des risques ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers, les acquisitions et aliénations.

Seine Maritime
Numérique 76

Union régionale
des collectivités
forestières de
Normandie

SMBV Durdent,
Saint-Valéry,
Veulettes

SMBV Caux Seine

SMBV
Austreberthe et
Saffimbec

SMA (Seine
Maritime
Attractivité)

Initiative Rouen

M. Mario DEMAZIERES	Le SMN76 est chargée des missions suivantes : - observatoire et suivi des déploiements d'infrastructures et de services à haut et très haut débit sur le territoire, - déploiement des infrastructures nécessaires à la délivrance de services dans les territoires où les opérateurs privés n'investissent pas ou insuffisamment, - assistance et accompagnement de ses membres pour le développement des services et usages numériques.	
Mme Denise HEUDRON	L'interlocuteur privilégié des élus normands pour toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois. L'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie anime le réseau régional des territoires forestiers, contribue aux travaux régionaux et participe aux travaux nationaux de la FNCOFOR (Fédération Nationale des Communes Forestières). Elle accompagne les collectivités dans leur projets forêt-bois, gère durablement les forêts, participe aux enjeux enjeux forêt-bois dans les PCAET...	
M. OSMONT M. FERAY M. COURVALET M. AFFAGARD M. LEMETTAIS M. VITTECOQ	M. LEGAY M. DODELIN M. LEBORGNE M. CHARASSIER M. HERON Mme PESQUEUX	• L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ; • L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ; • La défense contre les inondations et contre la mer ; • La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ; • La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ; • La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ; • L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.
M. OSMONT Mme PESQUEUX M. CORNU M. MOISSON M. DODELIN Mme PESQUEUX	M. GARAND M. LESOIF M. DUMESNIL M. BARON M. LEBLE Mme MARTIN	
M. GARAND M. GUYADER		
M. Gérard CHARASSIER	Seine-Maritime Attractivité est une agence vouée à valoriser les atouts du département de la Seine-Maritime. Considérant que les problématiques de développement sont désormais de plus en plus proches les unes des autres et doivent être traitées comme un tout, le Département de Seine-Maritime a souhaité mettre à disposition des collectivités qui le composent un outil pluridisciplinaire répondant à une convergence nouvelle de plusieurs enjeux de développement et de visibilité avec une dimension promotionnelle forte. Il a été décidé de créer une agence nouvelle, proche du terrain et suffisamment agile pour s'adapter en permanence à l'évolution dynamique des besoins et du contexte. L'agence a pour mission de valoriser la destination dans son ensemble mais aussi de soutenir techniquement les initiatives et actions des communes et intercommunalités.	
M. Jacques CAHARD	Initiative Rouen a pour mission : • L'accompagnement des créateurs et des repreneurs d'entreprise dans l'élaboration de la structuration financière de leur projet, • L'examen du projet par le comité de parrainage composé de chefs d'entreprises et de professionnels de l'entreprise • L'appui pour les financements : la validation du projet par le comité de parrainage favorise l'accès aux dispositifs financiers notamment le prêt d'honneur d'Initiative Rouen. • Le suivi post création : accompagner dans le développement de la jeune entreprise par un parrain chef d'entreprise et un conseiller	

AUTRES PARTENAIRES

Institution

CCI Rouen Métropole

Chambre des Métiers et de l'Artisanat 76

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Seine-Maritime)

Espace Info Énergie

Missions

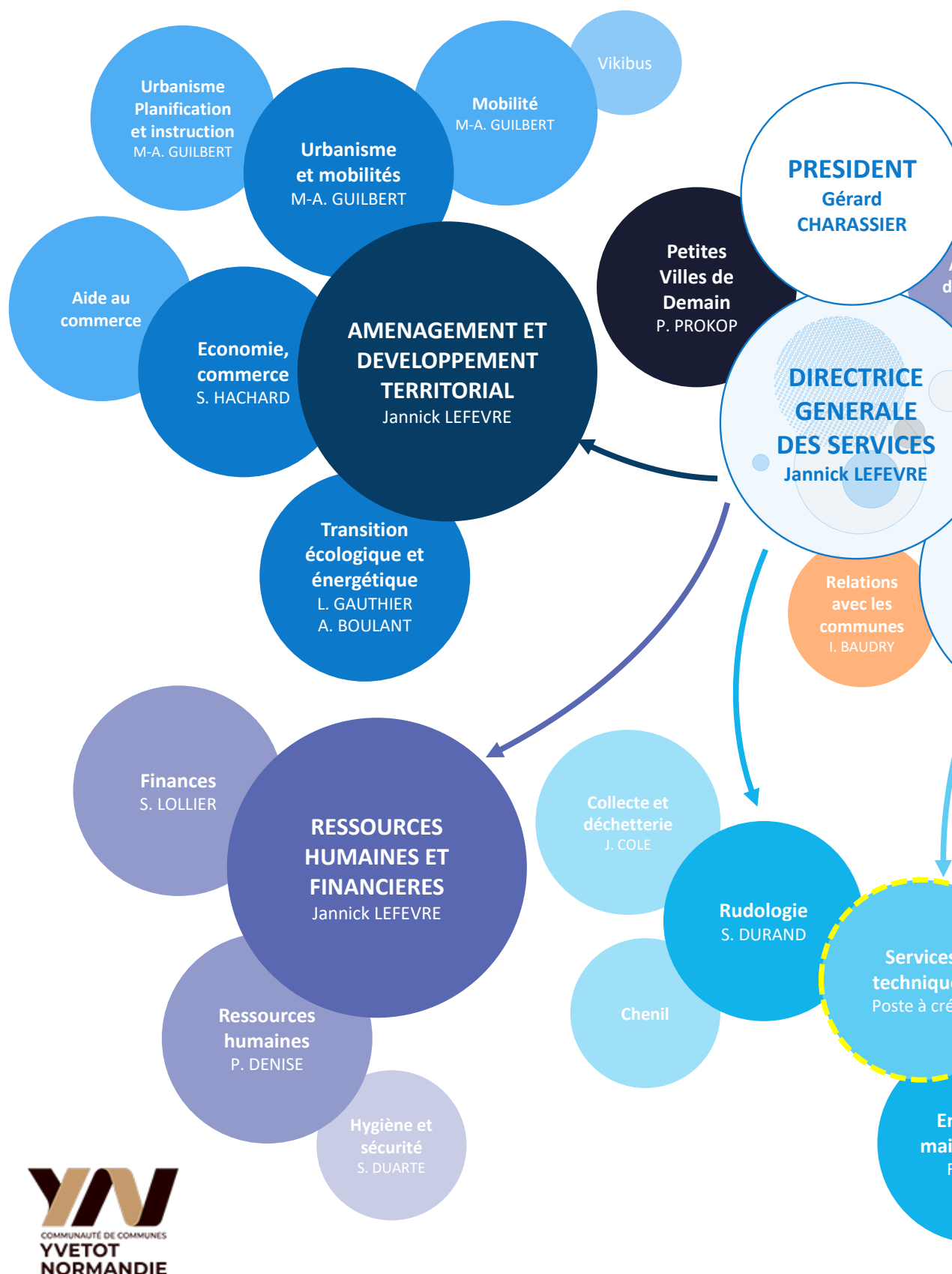
Depuis mai 2014, l'antenne locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen s'est installée dans les locaux de la Communauté de Communes.
Ce rapprochement a permis de nouer de nouvelles relations et de faciliter la diffusion de l'information économique auprès des entreprises et des artisans.
En plus de la gestion de certains équipements comme des ports ou des aéroports, la CCI intervient dans de nombreux domaines : formation, emploi, compétitivité, création, reprise, cession...
Son expertise permet de mettre en perspective les demandes locales en immobilier d'entreprises et l'offre foncière de la Communauté de Communes.

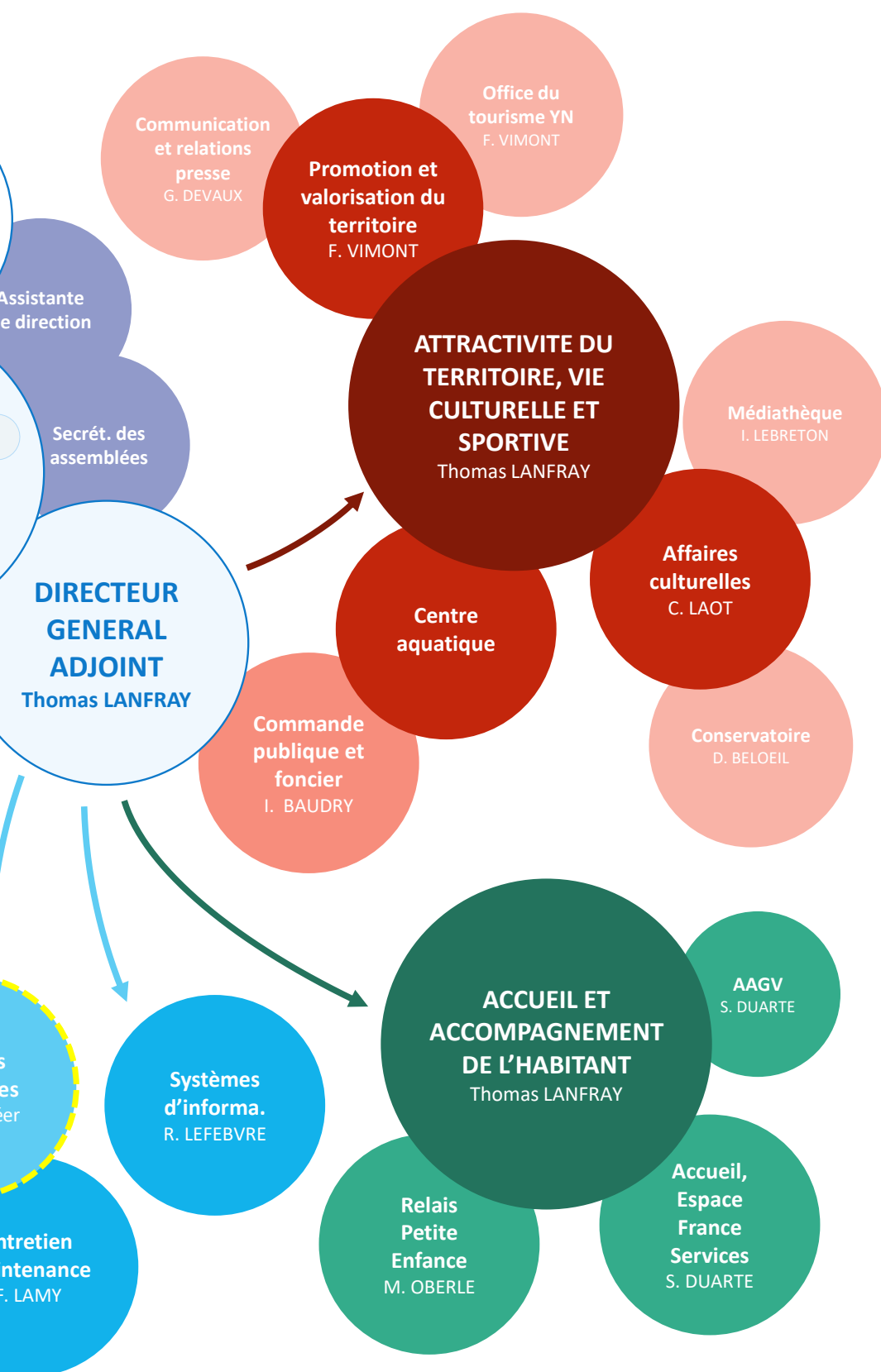
la CMA 76 conseille, forme et accompagne les entrepreneurs qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, lors d'un rdv individuel, un lundi matin tous les 15 jours de 9h à 12h.

Depuis avril 2016, un architecte conseil réalise des permanences gratuites deux fois par mois à la Communauté de Communes pour conseiller les habitants sur leurs projets de construction et les règlements existants.

Dans le cadre d'une convention passée par le Pays Plateau de Caux Maritime, la Communauté de Communes propose des permanences Espace Info Energie. Un Conseiller de l'Espace Info Energie reçoit sur rendez-vous 2 fois par mois les habitants dans les locaux de la Communauté de Communes pour des questions liées à des travaux de rénovation, d'isolation et sur les aides financières.

L'organisation administrative





CHIFFRES CLÉ 2022

Nombre d'agents par pôle

99 agents

au 31 décembre 2022

	Administration Générale (dont urbanisme)	Conservatoire de musique	Médiathèque	Office de tourisme	Gestion des déchets
Au 31 /12/2020	25	23	13	3	22
Au 31/12/2021	31	23	14	4	22
Au 31/12/2022	36	23	14	4	22

Stabilité
des effectifs.

Stabilité
des effectifs.

Stabilité
des effectifs.

Stabilité
des effectifs.

Création de 3 postes dont : 1 poste de chargé de mission mobilité, 1 poste de renfort administratif urbanisme, 1 poste à mi-temps d'éducatrice de jeunes enfants. Recrutement de 2 agents temporaires en remplacement d'agents en congé maladie

Départs

Administration générale

Marie-Alice GUILBERT, responsable urbanisme - mobilité, mutation vers une autre collectivité

Service OM

Jean-Baptiste SURRIRAY, chauffeur - ripeur, démission

Conservatoire de musique

Dominique GARRIOT, enseignant artistique, départ en retraite

Margot MESSLER, enseignante artistique, départ vers une autre collectivité

Médiathèque

Isabelle LEBRETON, directrice de la médiathèque, mutation vers une autre collectivité



Arrivées de nouveaux agents en 2022

Administration générale

Pacôme HUROT, adjoint administratif, conseiller numérique
Pascal PROKOP, attaché, chargé de projet « petites villes de demain »
Blanche DESPAIGNE, ingénieur, environnement
Ludivine TENIERE, adjoint administratif, renfort urbanisme
Baptiste DAMIEUX, adjoint technique, factotum
Nicolas FOUBERT, ingénieur, chargé de mission mobilité
Astrid BIGAULT-DAM, attachée, responsable urbanisme mobilité

Service OM

Raïssa GALVAO PIZARRO, ingénieur, renfort administratif OM

Médiathèque

Céline BIVEL, assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, coordinateur CTL
Sonnia DOMINGUES, agent d'entretien

Conservatoire de musique

Gauthier DEBRAY, assistant d'enseignement artistique, professeur de musiques actuelles
Katalin VARKONYI, assistant d'enseignement artistique, professeur de chant

Accueil de stagiaires

81 demandes de stage traitées, 7 stagiaires accueillis au sein des services de la CCYN répartis comme suit :

Communication : 1
Accueil : 2
Informatique : 1
Comptabilité : 1
Médiathèque : 1
Rudologie : 1

Formation

BILAN DES ACTIONS DE FORMATION 2022

159 actions de formation demandées (316,5 jours)	→	156 (309,5 jours)	actions de formation accordées soit 98,11 %	→	92	actions de formation réalisées soit 58,97 %	210,5	Jours	=>	64	actions non réalisées/annulées soit 41,03%
<u>Médiathèque</u> : 13 agents 39 actions de formation demandées	→	39	actions de formation accordées	→	24	actions de formation réalisées	47,5	jours	=>	15	actions non réalisées/annulées
<u>Conservatoire de Musique</u> : 23 agents 32 actions de formation demandées	→	29	actions de formation accordées	→	7	actions de formation réalisées	27	jours	=>	22	actions non réalisées/annulées
<u>Administration Générale</u> : 24 agents 50 actions de formation demandées	→	50	actions de formation accordées	→	38	actions de formation réalisées	58	jours	=>	12	actions non réalisées/annulées
<u>Collecte et Déchetterie</u> : 20 agents 18 actions de formation demandées	→	18	actions de formation accordées	→	10	actions de formation réalisées	52,5	jours	=>	8	actions non réalisées/annulées
<u>Urbanisme</u> : 4 agents 12 actions de formation demandées	→	12	actions de formation accordées	→	5	actions de formation réalisées	7,5	jours	=>	7	actions non réalisées/annulées
<u>Office de Tourisme</u> : 4 agents 4 actions de formation demandées	→	4	actions de formation accordées	→	3	actions de formation réalisées	7	jours	=>	1	actions non réalisées/annulées
<u>RPE</u> : 2 agents 4 actions de formation demandées	→	4	actions de formation accordées	→	5	actions de formation réalisées	11	jours	=>	0	actions non réalisées/annulées

Absences

Arrêts maladie

2021 : 41 agents ont été en congé maladie sur 85 présents au 31/12/2021

- 1 congé de longue durée représentant 65 jours d'absence (congé débuté en 2016)
- 1 congé de longue maladie représentant 273 jours d'absence
- 82 arrêts de maladie ordinaire traités et représentant 1170 jours d'absence, ce qui représente un total de 1508 jours d'absence pour maladie sur l'année 2021

2022 : 63 agents ont été placés en congé maladie sur 92 présents au 31/12/2022

- aucun congé de longue durée ni de longue maladie enregistrés en 2022
- 126 arrêts de maladie ordinaire traités et représentant un total de 1916.5 jours d'absence pour maladie sur l'année 2022

Accidents de service

2021 : 10 accidents ayant entraîné au total 177 jours d'arrêt de travail pour 8 agents.

2022 : 2 accidents ayant entraîné au total 232.5 jours d'arrêt de travail pour un seul agent accidenté.

Dépenses de personnel

Service	2018 en €	2019 en €	2020 en €	2021 en €	2022 en €	variation 2021- 2022 en %
Administration	756 689.39	832 615.84	901 056.58	1 219 764.57	1 353 653.74	+ 10.98
Ordures Ménagères	822 952.97	830 622.19	865 452.05	905 257.20	960 777.54	+ 6.13
Urbanisme	173 527.98	147 513.58	152 843.99	162 242.35	190 873.29	+ 17.65
Conservatoire	772 906.06	755 339.41	750 809.99	791 086.94	825 362.40	+ 4.33
Médiathèque	532 057.61	545 972.54	562 708.17	570 253.43	603 673.26	+ 5.86
Office de Tourisme			103 681.07	128 123.87	147 876.59	+15.42
TOTAL	3 058 134.01	3 112 063.56	3 336 551.85	3 776 728.36	4 082 216.82	+ 8.09

En 2022, les dépenses de personnel se sont élevées à 4 082 216.82 € contre 3 776 728.36 € en 2021, représentant une augmentation globale des dépenses de 8.09 %.

Cette augmentation est notamment due aux changements suivants :

Création d'un poste de coordinateur CTL au sein de la médiathèque intercommunale.

Création d'un poste de conseiller numérique.

Création d'un poste de renfort au sein du service urbanisme.

Création d'un poste de chargé de mission mobilité.

Création d'un poste de chargé de mission OM sur le grade d'ingénieur.

En 2022, le SMIC a connu 3 augmentations, 0,9 % au 1er janvier, 2,65 % au 1er mai puis 2,01 % au 1er août, hausses qui ont entraîné un reclassement de tous les fonctionnaires de catégorie C e B en début d'échelle et par conséquent une augmentation des traitements.

Hausse du point d'indice des fonctionnaires au 1er juillet 2022, passant de 4,6860 € à 4,85 €.

Le budget

Les actions mises en œuvre par la Communauté de Communes Yvetot Normandie sont retracées dans 7 budgets comprenant le budget principal et 6 budgets annexes ayant pour vocation de retracer les opérations comptables d'activités spécifiques :

- Un budget dédié au service des ordures ménagères,
- Un budget dédié au transport,
- Un budget dédié à la régie de l'office de tourisme,
- Un budget dédié à la gestion des hôtels d'entreprises,
- 4 budgets dédiés à l'aménagement de zones d'activités, participant au développement économique.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Les comptes administratifs retracent l'ensemble des opérations de recettes et de dépenses réalisées au cours de l'exercice.

Pour 2022, les comptes administratifs s'établissent comme suit :

budget principal

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	10 464 818,31 €	2 083 004,52 €
DEPENSES	9 141 139,42 €	1 016 326,17 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 323 678,89 €	1 066 678,35 €
Report de l'exercice antérieur	6 892 618,60 €	-1 168 595,41 €
Résultat cumulé	8 216 297,49 €	-101 917,06 €

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	3 338 766,61 €	268 567,18 €
DEPENSES	3 338 472,15 €	67 542,69 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	294,46 €	201 024,49 €
Report de l'exercice antérieur	1 501 391,37 €	479 416,04 €
Résultat cumulé	1 501 685,83 €	680 440,53 €

budget annexe ordures ménagères

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	701 824,69 €	57 512,06 €
DEPENSES	427 965,39 €	4 591,54 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	273 859,30 €	52 920,52 €
Report de l'exercice antérieur	184 950,67 €	290 183,82 €
Résultat cumulé	458 809,97 €	343 104,34 €

Budget annexe Office de tourisme :

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	210 403,16 €	22 382,92 €
DEPENSES	237 648,90 €	50 542,14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-27 245,74 €	-28 159,22 €
Report de l'exercice antérieur	73 964,66 €	23 238,50 €
Résultat cumulé	46 718,92 €	-4 920,72 €

Budget annexe Hôtels d'entreprises :

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	60 016,26 €	40 590,58 €
DEPENSES	55 607,47 €	26 871,73 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 408,79 €	13 718,85 €
Report de l'exercice antérieur	70 155,91 €	37,30 €
Résultat cumulé	74 564,70 €	13 756,15 €

budget annexe
Auzebosc

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	0,00 €	0,00 €
DEPENSES	15 042,08 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-15 042,08 €	0,00 €
Report de l'exercice antérieur	15 042,08 €	0,00 €
Résultat cumulé	0,00 €	0,00 €

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	2 238 121,93 €	1 459 493,41 €
DEPENSES	1 717 587,74 €	1 717 587,74 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	520 534,19 €	-258 094,33 €
Report de l'exercice antérieur	48 675,63 €	302 659,59 €
Résultat cumulé	569 209,82 €	44 565,26 €

budget annexe
Croixmare

budget annexe
Ecretteville-les-baons

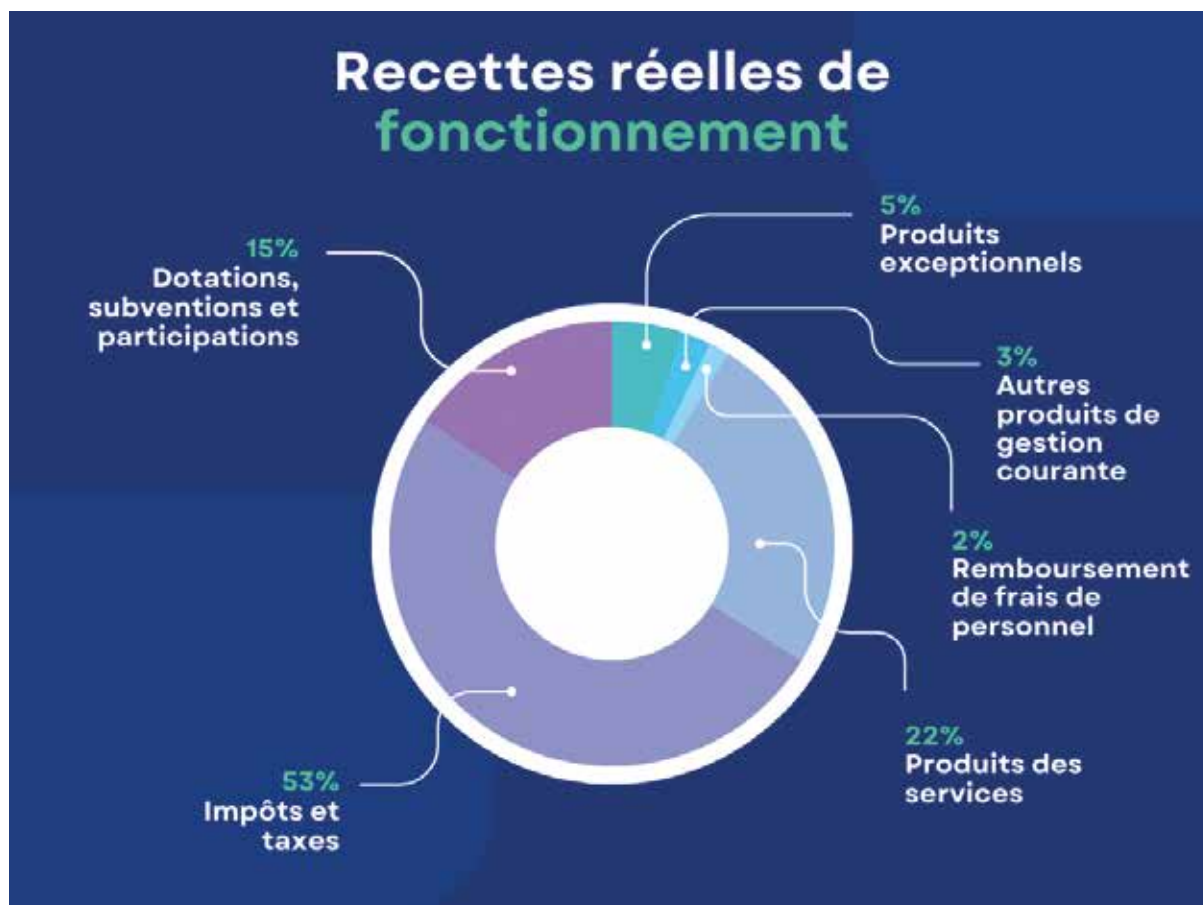
REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	1 017 486,75 €	167 533,30 €
DEPENSES	167 906,30 €	0,00 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	849 580,45 €	167 533,30 €
Report de l'exercice antérieur	0,29 €	68 466,70 €
Résultat cumulé	849 580,74 €	236 000,00 €

REALISATIONS 2022	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES	16 792,75 €	11 067,50 €
DEPENSES	16 792,50 €	16 792,50 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	0,25 €	-5 725,00 €
Report de l'exercice antérieur	0,38 €	888 932,50 €
Résultat cumulé	0,63 €	883 207,50 €

budget annexe
Auzebosc extension

LES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 16,2 millions d'euros proviennent principalement des impôts et taxes représentant 53 % des recettes, suivis des produits des services 22 %, puis les dotations, subventions et participations 15 %.



Concernant la fiscalité, représentant la principale ressource de notre collectivité, les taux d'imposition de la Communauté de Communes sont stables depuis 2006, malgré la baisse des dotations de l'Etat subie depuis 2015 dans le cadre des mesures prises au niveau national pour résorber le déficit public.

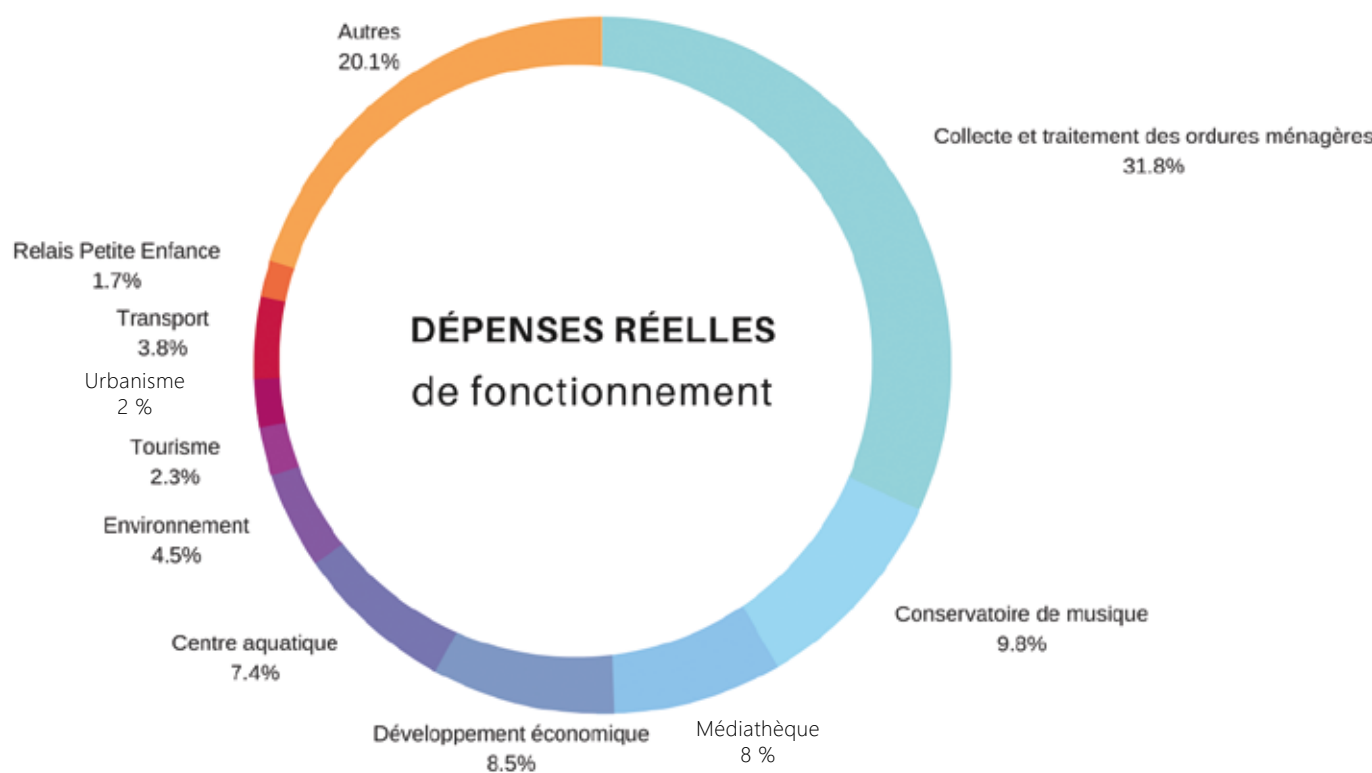
En effet, les taux de Taxe d'Habitation (TH), Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) et Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) sont respectivement de 7,02 %, 6,22 % et 9,72 % depuis 2006.

Lors du passage en Fiscalité Professionnelle Unique (FPU), le taux de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) a été harmonisé sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à 22,43 %, avec une période de lissage de 8 ans soit jusqu'en 2022.

Malgré la stabilité des taux intercommunaux, les impositions locales augmentent, chaque année, du fait notamment de l'application du coefficient national de revalorisation des bases établi par l'Etat (en 2022, ce coefficient s'établissait à 3,4 %). Ce coefficient est appliqué sur la base imposable.

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Tous budgets confondus, les dépenses de fonctionnement d'un montant de 9,8 millions d'euros (hors versements à l'Etat et aux communes) concernent principalement le service de collecte et traitement des ordures ménagères (31 %), suivi du conservatoire de musique (10 %), de la médiathèque (8 %), du développement économique (8 %), du centre aquatique (7 %).

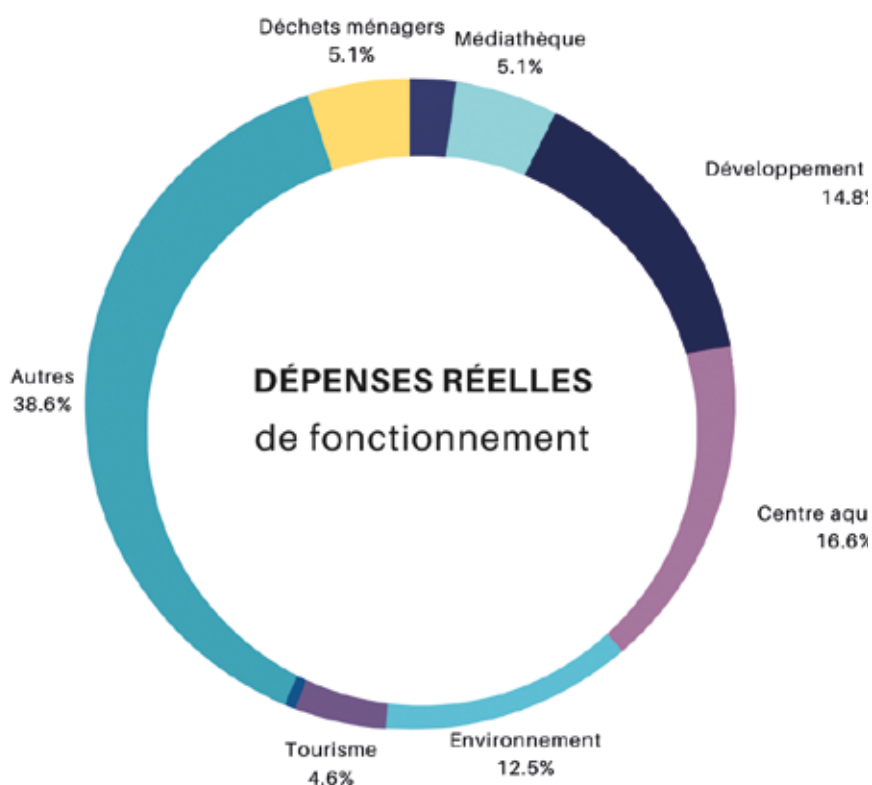


LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

Tous budgets confondus, les dépenses d'investissement s'élèvent à 1,1 millions d'euros.

Ces dépenses concernent principalement les dépenses suivantes :

- Le développement économique (162 k€),
- Les travaux de réhabilitation du centre aquatique (182 k€),
- L'environnement (137 k€),
- Les acquisitions et travaux du service de collecte et traitement des ordures ménagères (56 k€),
- La médiathèque (56 k€),
- Le tourisme (50 k€).



SITUATION FINANCIÈRE

En 2022, l'épargne nette de la Communauté de Communes, tous budgets confondus, s'établit à 3,3 millions d'euros.

Cet autofinancement permet de financer des investissements nouveaux et de garantir la capacité de la collectivité à rembourser les emprunts contractés.

Au 31 décembre 2022, le capital restant dû s'élève à 1,8 millions d'euros. Le ratio de désendettement de la Communauté de Communes est inférieur à un an. Ce qui signifie que la communauté de communes pourrait rembourser ses emprunts en moins d'un an si elle y consacrait l'intégralité de son épargne. Le seuil d'alerte est de 8 années.

Liste des marchés 2022

BILAN DES MARCHÉS 2022

Date d'attribution	Service acheteur	n° marché	Désignation	Attributaire	Montant	Durée	Date de fin de marché
3/01/2022	Administration Générale	2022-03-TLIB	AMO Renouvellement DSP Centre aquatique	Société D2X INTERNATIONAL	25 325 €		réception définitive des prestations
12/02/2022	Gestion du patrimoine	2021-16-FL	Entretien des espaces verts CCYN				
			Lot 1 : sites YN et zones d'activités	Société CREAERT	65 000 €	36 mois	28/02/2025
			Lot 2 : chemins de randonnée	Association LE BATEAU DE BROTONNE	35 000 €	36 mois	28/02/2025
11/04/2022	Environnement	2022-02-LG	Restauration de la continuité écologique Parcelle du Val au Césne				
			Lot 1 : gros œuvre	Société ENVIRONNEMENT FORET	78 169,97 €	-	31/10/2022
			Lot 2 : Espaces verts, clôtures et panneaux	Société E CAUX NATURE	18 615 €	-	31/10/2022
15/04/2022	Rudologie	2022-12-YA	Fourniture et livraison de sacs pour la collecte sélective	Société PTL	39 753 €	-	prestations
29/04/2022	Mobilité	2022-06-MAG	Plan de Mobilité Simplifié	Société TRANSTEC	81 990 €	12 mois	30/04/2023

Date d'attribution	Service acheteur	n° marché	Désignation	Attributaire	Montant	Durée	Date de fin de marché
20/05/2022	Tourisme	2022-05-FV	Fourniture et pose de 2 bornes interactives	Société CARTELMATIC	33 594 €	-	29/07/2022
20/06/2022	Petites Villes de Demain	2022-09-PP	Etude pré-opérationnelle de la réalisation d'une OPAH-RU	Société VILLES VIVANTES	70 000 €	10 mois	19/04/2023
29/06/2022	Patrimoine	2022-04-FL	Entretien des toitures, terrasses, gouttières et chéneaux des bâtiments	Société SPHA	19 553,24 €	48 mois	30/06/2026
5/08/2022	Environnement	2022/10-AB	Etude de programmation énergétique sur le territoire CCYN	Société GINGER BURGEAP	28 950 €	9 mois	4/05/2023
19/08/2022	Rudologie	2022-15-JKL	Etude préalable Tri à la source des biodéchets incluant une refonte des tournées de collecte	Société SOLERIDE	65 437, 50 €	12 mois	18/08/2023
23/08/2022	Communication	2022-14-GD	Impressions du service Communication CCYN				
			Lot 1 : impressions numériques	Sociétés DURAND IMPRIMEURS et Imprimerie REPROSERVICE	25 000 €	-	31/12/2023
			Lot 2 : impressions Offset	Sociétés DURAND IMPRIMEURS et Imprimerie CORLET	35 000 €	-	31/12/2023
27/09/2022	Administration Générale	2022-11-TL	Conducteur d'opération pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique	Société SHEMA	141 741,25 €	-	-
6/12/2022	Rudologie	2022-16-SD	Location et entretien des EPI du service Rudologie	Société MAJELIS NORMANDIE	60 000 €	36 mois	30/03/2026
7/12/2022	Administration Générale	2022-07-TLIB	Délégation de Service Public de type concessive relative à l'exploitation du centre aquatique	SAS PRESTALIS	4 675 435 €	78 mois	30/06/2026

Communication

PRINT & WEB

Magazine intercommunal



13 800
exemplaires du magazine
intercommunal
imprimés et distribués
sur tout le territoire
à chaque édition

Rapport d'activités



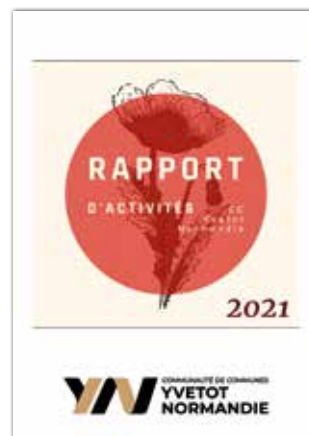
2018



2019

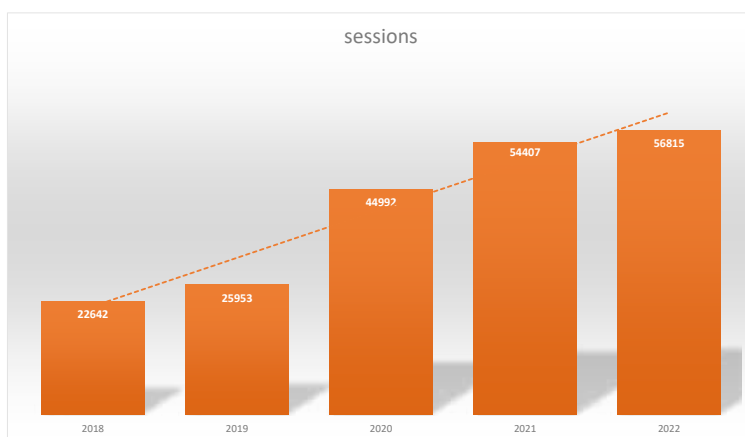
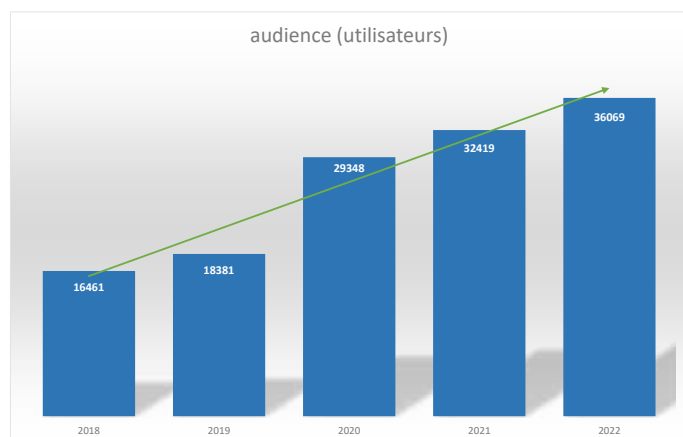


2020



2021

Site internet institutionnel



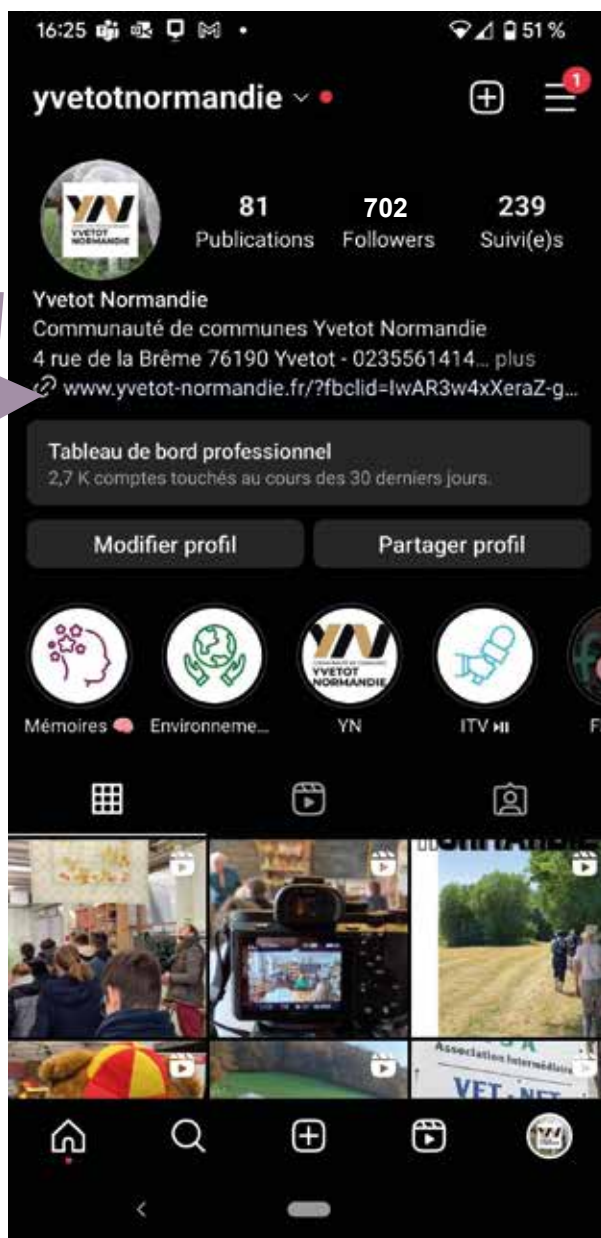
Réseaux sociaux





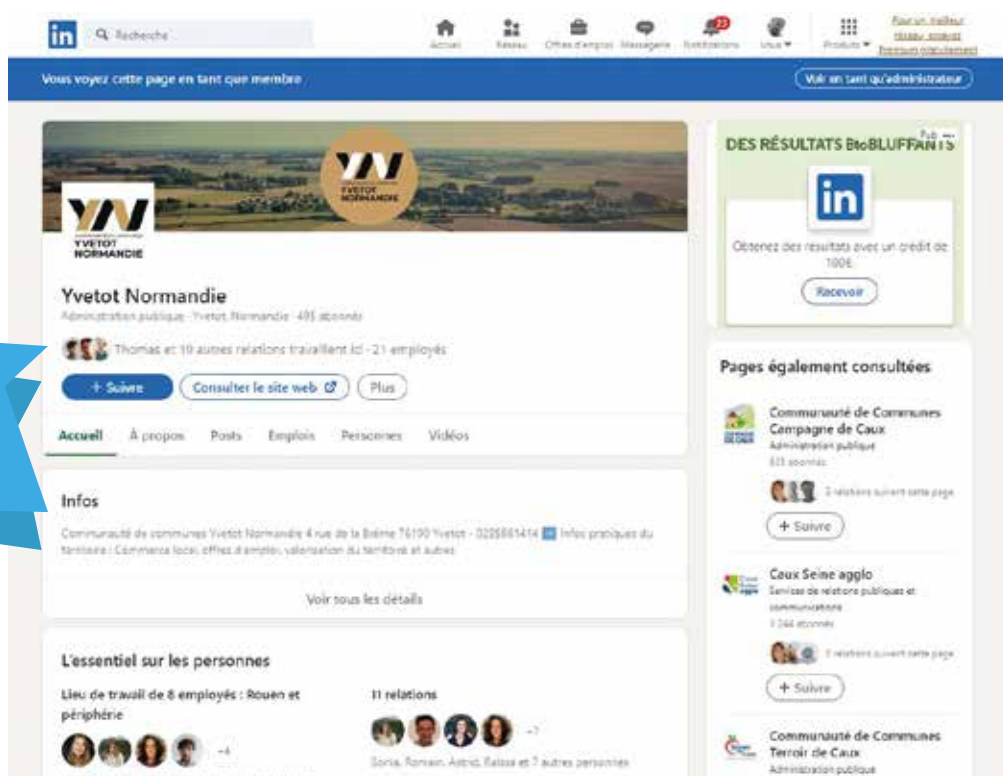
702 abonnés

au compte Instagram
+ 81,2 %
[386 en 2021]



495 abonnés

à la page LinkedIn



Fête de la Musique 5ème édition commune ville d'Yvetot / Yvetot Normandie



Un logo unique pour une période d'animations de plusieurs semaines :

La Communauté de commune Yvetot Normandie et la Ville d'Yvetot ont organisé ensemble en 2022 la 4ème fête de la musique intercommunale.

4 rendez-vous dans 4 communes différentes :

- Samedi 4 Juin, à partir de 18h, Hautot-le-Vatois, Théâtre de verdure : Fanfare Mona Lisa Klaxon
- Samedi 4 juin, 18h30, Les Hauts de Caux, (Autretot), à l'Atelier communal, allée des Tisserands : KERZAAN
- Samedi 11 Juin, à partir de 18h, Sainte-Marie-des-Champs, cour de la mairie : SO COUNTRY, LES CAUX'PAINS EN SCENE, Noisy Bridge et un feu d'artifice prévu à 23h15
- Mardi 21 Juin, à partir de 20h, Yvetot, Place des Belges : Delusionn et Oceng Oryema



YV 20 ANS DE SERVICES

Depuis sa création au 1er janvier 2002, la Communauté de Communes YVETOT NORMANDIE a pris de nouvelles compétences, s'est agrandie en accueillant de nouvelles communes, et continue son développement à travers de nombreux projets initiés pour ses habitants et ses entreprises.

En 2022, ses 20 ans d'existence ont été l'occasion de communiquer sur l'action de l'intercommunalité auprès de nos différents publics, qui se déploie au-delà de la gestion des déchets ménagers ou des équipements culturels et sportifs.

Yvetot Normandie a ainsi proposé aux habitants de participer, du 11 au 21 juin 2022, à un programme d'animations gratuites, organisé pour faire découvrir nos projets, de faire connaître le champ d'action de nos principales compétences, et de mettre en valeur notre territoire, nos commerçants, artisans, et partenaires de manière ludique et originale.

Fêter nos 20 ans d'existence fut l'occasion de proposer des moments conviviaux, et inviter les habitants et les partenaires à venir nous rencontrer, pour mieux nous connaître, d'échanger avec celles et ceux qui composent nos services. Donner de la visibilité à nos actions et nos agents fut également une opportunité unique de valoriser leur travail et les atouts de notre établissement public.

Au programme : escape game du tri, séance de cinéma en plein air et street art, randonnées et balades thématiques, ateliers découverte et initiations numériques, concerts, animations autour de l'environnement, de la culture et du sport, de la mobilité, des activités aquatiques, des concertations avec la population et un grand jeu-concours !







Les compétences



Environnement et développement durable

LES PARTENARIATS

Travail de collaboration

La CCYN est consciente que pour mener à bien l'ensemble de ses projets elle doit s'entourer des structures compétentes dans les différents domaines. C'est pourquoi elle poursuit le travail de collaboration avec les partenaires suivants :

- Le Syndicat des Bassins Versants Caux Seine
- La ville d'Yvetot et la maison de quartier
- Le lycée agricole d'Yvetot
- 3 associations naturalistes : la Ligue de Protection des Oiseaux, l'association Pissenlit et Compagnie et l'Association Activités découvertes nature boucles de Seine
- Le Syndicat Départemental de l'Energie 76, dont l'année 2022, marque le renouveau dans sa collaboration avec les EPCI. Cette année, la CCYN a étroitement collaboré avec le SDE76 pour la création de la nouvelle feuille de route de collaboration entre le SDE76 et les EPCI pour les années 2022/2026
- INHARI, association impliquée dans la politique de l'habitat et du logement
- L'association Ludik Energie
- Le Syndicat Apicole de Normandie et Michel Jouen, apiculteur
- Conservatoire des Espaces Naturels

LES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ET LA CONCERTATION CITOYENNE

L'année 2022 a permis de poursuivre les différents projets à destination des habitants :

2.1. ENERGIE

- Les permanences de l'Espace Info Energie ont été poursuivies avec INHARI. Ainsi en 2022, 18 permanences ont permis à 250 personnes de bénéficier d'un conseil personnalisé.
- Les permanences de l'ANAH pour les personnes à revenus modestes et très modestes, ont toujours eu lieu. A raison d'une permanence par mois, ce sont 97 personnes qui ont pu être accompagnées par ce service.
- La Fresque du Climat, sous sa forme classique et Quizz, a été proposée à destination des habitants, des scolaires et des élus pour sensibiliser sur la chaîne causes/conséquences du dérèglement climatique. 10 ateliers ont été animés par notre chargé de mission transition écologique.
- Une animation « Vélo Juke-Box » lors des 20ans de la CCYN pour sensibiliser les habitants sur les thématiques de l'énergie et du vélo mais d'une manière ludique et conviviale a été proposée sur le marché d'Yvetot.



2.2. DEVELOPPEMENT DURABLE - NATURE

Animations touristiques

Cette année encore, le service environnement a poursuivi son travail avec le service tourisme afin de proposer un ensemble d'animations nature.

Ainsi, 3 animations avec la Ligue de Protection des Oiseaux ont été réalisées : une sur les chauves-souris, une sur les oiseaux, et une dernière sur les insectes. Mais d'autres aussi ont été renouvelées : deux randonnées champignons avec l'Association Activités découvertes nature boucles de Seine, des randonnées sur les plantes comestibles avec l'association Pissenlit et Compagnie. Deux nouvelles animations ont été proposées : une en partenariat avec le Syndicat des Bassins Versants de Caux Seine, une autre avec le Syndicat d'Eau et d'Assainissement du Caux Central. Au total, ce sont 137 personnes inscrites et sensibilisées aux différents enjeux environnementaux du territoire.



Animation avec Quentin Gantier de la LPO sur les oiseaux



Découverte des champignons le 15.10.2022 dans le bois de la Rochefoucault, avec Alain Delannoy, mycologue



Randonnée avec Marie Mesnard Duval à la découverte des plantes sauvages comestibles le 22.07.2022



Animation autour de la mare à Fréville avec Arnaud Rosan du SMBVCS le 22.04.2022

Animations apiculture

Les animations apiculture via notre partenariat avec monsieur Jouen, ont été reconduites. Ainsi 3 écoles et 119 élèves ont été sensibilisés aux enjeux de pollinisation et de la préservation des abeilles (contre 57 élèves en 2021).

Yvetot Normandie était présente lors de la Foire aux arbres le 13 mars 2022 pour parler avec les habitants des projets en cours.

LES DOSSIERS EN COURS

3.1. Le volet énergie

Le projet « Territoire 100% ENR »

La Communauté de Communes a été lauréate d'un nouvel appel à Projet de l'ADEME et la Région Normandie. Ce dernier « Territoire 100 % ENR » permet d'épauler la collectivité en ingénierie interne (poste de chargée de mission pour 3 ans) afin de s'engager dans la transition énergétique.

En 2022, le service Transition écologique et énergétique a organisé l'atelier de scénarisation de la démarche. Réunissant 11 élus, représentant 10 Communes, il s'est déroulé en deux phases pour définir les objectifs stratégiques de réduction des consommations d'énergie et de production d'énergies renouvelables.

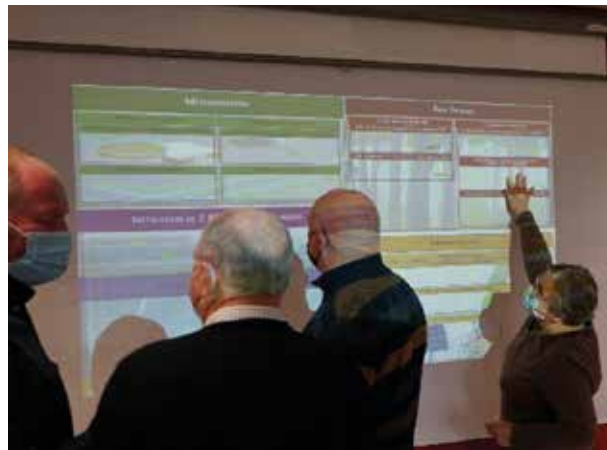
Suite à cet atelier, a été rédigé un plan d'actions, axé sur 6 points majeurs :

- Démarche interne exemplaire ;
- Mobilité ;
- Rénovation énergétique ;
- Consommation responsable ;
- Développement économique ;
- Développement des énergies renouvelables.

Tous ces éléments seront à présenter lors du jury Territoire 100% énergies renouvelables en début d'année 2023.

En parallèle de la préparation de cet atelier, le service a sélectionné un bureau d'étude pour une programmation énergétique sur le territoire de la CCYN avec le triple objectif de :

- Obtenir un état des lieux énergétique du territoire ;
- Déterminer les perspectives énergétiques du territoire (connaître les potentiels en réduction des consommations et de production d'énergie) ;
- Obtenir des scénarios d'évolution des besoins énergétiques du territoire à l'horizon 2040.



Participation des élus lors de la phase Production d'énergies renouvelables

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

En mai 2017, le Pays du Plateau de Caux Maritime s'est porté coordinateur pour l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour les trois Communautés de Communes qui le composent :

- La Communauté de Communes Yvetot Normandie,
- La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre,
- La Communauté de Communes du Plateau de Caux-Doudeville-Yerville).



En 2022, le PCAET a été relu par les services de l'État (Préfecture, Région, Autorité environnementale) pour avis. Celui-ci ayant été positif, le PCAET est alors passé en phase de consultation publique de septembre à octobre 2022. Les quelques retours que nous avons eu concernaient la promotion du solaire thermique, des cuves à récupération d'eau et la critique des éoliennes.

Le PCAET a été voté le 5 décembre 2022. A la suite à cela, les différents services concernés par sa mise en application ont été briefés sur la démarche.

3.2. Volet démarche interne de développement durable

Dans le cadre de la promotion en interne des pratiques vertueuses en faveur du développement durable, plusieurs projets ont germé.

Plusieurs actions se sont mises en place en 2022 :

- Une psychologue est venue réaliser un diagnostic RPS au sein de la collectivité
- La mise à jour du protocole du temps de travail et l'officialisation du télétravail hors cadre crise sanitaire pour les agents qui le souhaitent
- L'installation d'une douche dans les locaux administratifs
- L'instauration du forfait mobilité durable permettant aux agents qui covoiturent ou qui viennent au travail à vélo de recevoir une indemnité de 200 €.

3.3. Volet Biodiversité : le Val au Cesne et sa renaturation

Une parcelle de 1,2 ha du Val au Cesne appartient à la CCYN. Ce site s'inscrit dans un corridor boisé de la vallée de la Seine identifié dans le SRCE de Haute Normandie. Plus précisément la parcelle visée est identifiée dans un « corridor calcicole pour espèces à faible déplacement » en majeure partie et « corridor à faible déplacement » et autour d'elle on retrouve des réservoirs boisés de part et d'autre des pentes de la vallée. A priori dans les cartes SRCE aucune trame bleue n'est identifiée dans le secteur, pourtant en amont de la parcelle se trouve l'exutoire de la canalisation enterrée du rejet des eaux de la station d'épuration d'Yvetot (gérée par le SIEA du Caux Central). Les eaux sont acheminées dans un fossé enherbé récemment aménagé qui débouche ensuite sur la parcelle de la CCYN dans laquelle se trouve un fossé béton fracturé.

Les travaux réalisés en 2022 sont multiples :

- Destruction du fossé béton
- Modelage du terrain en pente douce depuis la route vers la noue
- Création d'une noue étanche (avec de l'argile) et de 2 zones humides refuges
- Aménagement de la zone, plantation d'un verger, panneaux informations, création d'un circuit pédagogique sur la trame verte et bleue et le site classé du Val au Cesne.

► Démolition du fossé béton.



Modelage des noues et mares. ◀



Yvetot Normandie a eu l'octroi d'une subvention de 80% du montant des travaux via le plan de Relance. Après le dépôt d'un permis d'aménager en août 2021, les travaux d'aménagement ont débutés lors de l'été 2022 et se sont achevés durant l'hiver. La collaboration avec le Syndicat des Bassins Versants Caux Seine a permis le suivi du chantier du gros œuvre jusqu'aux plantations. Les modalités de gestion seront mises en place en 2023.

Les panneaux pédagogiques sont issus d'un travail de concertation avec le Conservatoire des Espaces Naturels et le SMBVCS.

Une classe du Lycée Agricole a travaillé avec Yvetot Normandie sur la réalisation de panneaux pédagogiques sur le Val au Cesne avec la présentation des différents enjeux (paysage, agricole, biodiversité).

3.4. Mobilité : suivi du Plan Vélo Intercommunal

Après la validation du plan vélo intercommunal en 2021, une synthèse de ce document est réalisée à destination des communes du territoire et de l'ensemble des acteurs de la mobilité. Il s'agit d'un outil qui permet de déployer le plan vélo sur l'ensemble du territoire. Plusieurs rencontres, organisées par circuit ont eu lieu avec les communes du territoire afin de faire connaître le dispositif et accompagner les communes dans l'élaboration de leur projet cyclable.

Yvetot Normandie a présenté aussi le plan vélo lors de la journée mobilité organisée par le Collectif Climat à la Paysagerie-en-Caux.

3.5. Alimentation durable

Présentation du projet

L'année 2022 a vu lancer le Projet Alimentaire Territorial. Soutenue par la DRAAF et l'ADEME, le programme ambitionne de tendre vers l'autonomie alimentaire du territoire intercommunal.

L'objectif étant de mettre en évidence et en cohérence l'ensemble des initiatives liées à l'agriculture et l'alimentation durable et d'accompagner le potentiel de développement sur le territoire des circuits de proximité.

La volonté de construire un PAT a été initiée par Yvetot Normandie à l'occasion de son engagement dans le programme « Territoire Durable 2030 » de la Région Normandie en 2019. En effet, outre les actions dans les domaines obligatoires (exemplarité interne, énergie, économie circulaire et déchet et biodiversité), Yvetot Normandie avait souhaité réfléchir à la promotion des circuits courts et l'introduction de produits locaux en restauration collective. Le Syndicat d'Eau du territoire a travaillé les 3 années sur un projet visant à mettre en relation producteurs et restauration collective en vue de protéger la ressource en eau (fragile à cause du contexte géologique local).

De plus, le travail effectué via le Plan Climat pousse la collectivité à co-construire une stratégie agricole et alimentaire de territoire en réponse aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés.

Enfin, avec la prise de compétence sociale, la CCYN dispose d'un Espace labellisé France Service. Ce nouveau domaine d'intervention est une opportunité pour la collectivité de mener des actions « bien manger » avec le public qui bénéficie des services sociaux.

L'objectif général de ce projet est d'aller vers plus d'autonomie alimentaire sur le territoire. Cela passe dans un premier temps par mettre en évidence et en cohérence l'ensemble des initiatives liées à l'agriculture et l'alimentation durable et dans un second temps, accompagner le potentiel de développement sur le territoire de la CCYN des circuits de proximité.

Ainsi le service transition écologique et énergétique est chargé d'animer des réflexions en matière d'alimentation de proximité et de fédérer les acteurs autour du projet. Ces derniers sont les suivants : producteurs locaux, équipes de restauration collective (restaurants, CCAS, cantines, hôpital), Chambre d'agriculture, CIVAM, BioNormandie, Syndicat d'Eau, Syndicat de Bassin Versant, Lycée Agricole d'Yvetot.

Le projet prendra en compte l'ensemble des fonctions du système alimentaire. Il s'articule avec les stratégies nationales, régionales et locales. Notamment via le CRTE, via le PCAET et le PLUI.

La collectivité a été lauréate de l'appel à projet national PAT en 2021. L'objectif est de travailler le sujet pendant 3 ans (sept 2021-août 2024).

Pour répondre à l'ambition commune de promotion des circuits courts et d'autonomie alimentaire du territoire, trois objectifs spécifiques sont en réflexion actuellement :

1. Adoption par la population de pratiques alimentaires plus saines et intégrant davantage de produits agricoles locaux => enjeu du « bien manger »
2. Promotion de la restauration collective en circuits courts, notamment en favorisant l'insertion par l'activité économique => enjeu du « bien transformer/mieux vendre »
3. Développement d'une production locale maraîchère de qualité => enjeu du « bien produire »

Première étape : le diagnostic

La première année a été consacrée à l'élaboration du diagnostic alimentaire territorial qui complète le diagnostic agricole réalisé en 2018. Ce travail a été centré sur la participation citoyenne via une enquête à destination des personnes qui habitent ou font leurs achats alimentaires sur le territoire. Mais aussi sur la rencontre des acteurs du système alimentaire local (via des entretiens semi-directifs). L'enquête citoyenne a rassemblé plus de 600 réponses. Un travail avec le Lycée Agricole a été réalisé pour effectuer une enquête auprès des restaurateurs. 14 d'entre eux ont répondu à leur sollicitation. Le diagnostic a permis d'étayer les données concernant la restauration collective (un premier travail avec le SMEACC avait été réalisé).

Le Projet Alimentaire a été marqué par les ateliers de concertation du 20 juin 2022. L'objectif de la journée était de rassembler l'ensemble des acteurs en lien avec l'alimentation, de présenter les éléments du diagnostic alimentaire et de faire émerger des stratégies d'actions et axes de travail pour le futur plan d'actions du programme. Cette journée a rassemblé 41 participants et fait émerger plus de 100 idées concrètes sur les thématiques suivantes : alimentation et social, éducation à l'alimentation, alimentation et ressource en eau, déchets du champ à l'assiette, production et système agricole, restauration collective.

4. Les aides en 2022



Mise en place d'une subvention d'aide à la rénovation thermique de l'habitat

En 2022, une subvention a été proposée pour les habitants du territoire pour les aides à isoler leurs habitations via des éco matériaux. Seuls 5 dossiers ont été aidés car respectant le critère matériaux biosourcés et 7 253 € ont été accordés. Le choix a alors été fait qu'en 2023, l'aide soit élargie à tous les matériaux le temps de développer la filière localement.

Mise en place d'aides aux particuliers pour l'achat de vélos

En 2022, la Communauté de communes a choisi de poursuivre le dispositif d'aide à l'achat de vélos. L'enveloppe dédiée est encore de 30 000€. Ce dispositif d'aide a encore rencontré un franc succès : la totalité de l'enveloppe a été dépensée. 199 habitants ont été aidés. L'aide moyenne est de 105 euros. 49% des vélos aidés sont des vélos électriques. Il sera reconduit en 2023.

Mobilisation citoyenne – YOU

Le service Transition écologique continue de questionner le grand public sur les sujets qui les concernent. Ainsi le dispositif YOU connaît en 2022 sa deuxième édition. Cet appel à projet citoyen, mis en place en 2021 afin d'aider les associations et particuliers à mettre en place des projets à vocation développement durable au service du bien commun, a aussi permis de soutenir 4 porteurs de projets. 3 associations et 1 syndicat de lotissement ont reçu une aide pour un total de 2 518,19 € d'aide. Ils seront mis en place en 2022.

L'année 2022 a vu se réaliser 2 des projets YOU 2021. Ainsi l'étude de faisabilité d'une légumerie sociale a été réalisée par l'association Yvetot Demain, le spectacle sur le réchauffement climatique par Action citoyenne a été fait à la salle du Vieux Moulin avec le Compagnie Spectabilis.

 PROJETS CITOYENS YOU 2022						
Nom projet	Nom association porteuse + responsable	Détail rapide du projet	Compta	Montant global du projet (€ TTC)	Taux de subvention possible	Subvention CCYN possible (€ TTC)
Installation d'un hôtel à insectes (validé sept.2022)	Syndicat du lotissement Georges Sand à Fréville–Marie BRUNEVAL	Installation d'un hôtel à insectes sur un lotissement de 15 pavillons à St Martin de l'If.	Investissement	324,50	100 %	324,50
Organisation d'ateliers techniques – pratiques écologiques	La Paysagerie-en-Caux – Gauthier HIRON	Organisation d'ateliers pédagogiques (compostage, taille des arbres fruitiers, création de clôtures vivantes, initiation à la charpente traditionnelle)	Fonctionnement	1999	60 %	1199
Acquisition du petit équipement –lancement d'un repair café	Collectif citoyen–Mélanie GRACIEUX	Appui au lancement d'un repair café (café réparation) par l'acquisition du petit équipement et consommable pour lancer les événements.	Fonctionnement	499	100%	499
Initiation au greffage de tomates	Ecretteville Animations	Formations d'initiation au greffage de tomates (acquisition du petit matériel et des porte-greffes)	Fonctionnement	495,69	100%	495,69
TOTAL (€)				3318,19		2518,19

Développement économique

La Communauté de Communes assure la cohérence globale du développement économique sur son territoire. Elle accompagne les activités économiques existantes et incite à l'installation de nouvelles entreprises.

LA POURSUITE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ENGAGÉS

Pour une meilleure efficacité de sa politique en faveur de l'économie, la CCYN collabore avec plusieurs organismes, tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Rouen, la Chambre des métiers et de l'Artisanat (CMA) et Seine-Maritime Attractivité (SMA).

- **Le Guichet unique** au service des entrepreneurs, avec des permanences régulières et l'accompagnement apporté par la CCI via son antenne locale située dans nos locaux. Les permanences de la CMA (un lundi matin tous les 15 jours) dans nos locaux ont très bien fonctionné, et affichaient complet.
- Les cafés de la création organisés avec le Crédit Agricole, qui permettent aux personnes souhaitant se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, de rencontrer gratuitement des experts de la création d'entreprise. 4 cafés ont été organisés en 2022 (1 par trimestre) avec un total de 17 porteurs de projet rencontrés.
- La participation aux dispositifs **PME Développement et Initiative Rouen** (avances remboursables) pour les projets de développement des entreprises.

Yvetot Normandie a mis en place, depuis plusieurs années, une stratégie économique notamment en soutenant et en accompagnant tout le parcours de vie des entreprises.

POUR LES CRÉATEURS D'ENTREPRISE ...

Poursuite des études pré-opérationnelles sur 2 emprises à proximité de la gare pour créer un nouveau quartier d'affaires qui pourra notamment accueillir une pépinière d'entreprises, un espace coworking et un hôtel d'entreprises.



COMMUNAUTÉS DE COMMUNES YVETOT NORMANDIE – ÉTUDE DE MARCHÉ ET DE PROGRAMMATION POUR LA CRÉATION D'UN QUARTIER D'AFFAIRES

L'année 2022 a vu :

- La réalisation d'une étude de marché et de programmation pour l'aménagement de ce site par un groupement de bureau d'études spécialisé.
 - La réalisation des études techniques, structures, pollution sous maîtrise d'ouvrage EPFN (Etablissement Public Foncier de Normandie).
 - L'acquisition de l'une des emprises qui accueillera ce projet
- L'objectif étant de favoriser et accompagner la création d'entreprise en complément de l'accompagnement apporté par le guichet unique.

... POUR LES ENTREPRISES EN DÉVELOPPEMENT

- **Gestion d'un hôtel d'entreprises à Saint-Martin-de-l'If** : Yvetot Normandie y accueille 3 entreprises (cellules de 45 à 210m²). Le local de 45m² a fait l'objet de travaux suite à des problématiques déjà identifiées d'infiltration. Il sera prochainement remis en location.

- **Aménagement de parcs d'activités** : Yvetot Normandie a aménagé et gère 2 parcs d'activités à vocation tertiaire et mixte artisanat, à Valliquerville et Auzebosc, au bord d'axes routiers stratégiques et à proximité des échangeurs d'autoroutes. Ces parcs d'activités représentant plus de 12ha aménagés, accueillent près de 20 entreprises.

Ces parcs étant complets, la CCYN a décidé d'aménager de nouveaux parcs d'activités à Croixmare et Ecretteville-les-Baons et prévoit déjà l'extension des zones existantes. Soit plus de 30ha de terrains viabilisés qui seront progressivement proposés à la vente.

L'année 2022 a vu :

- La finalisation des travaux d'aménagement du futur Parc d'activités de Croixmare qui ont été inaugurés le 27 avril 2022. Les premiers compromis de vente ont été signés avec des permis de construire en cours d'instruction. 4 compromis ont été signés, deux entreprises ont dû renoncer/reporter leur projet faute d'accord bancaire. Des entreprises sont en cours d'études d'un projet d'implantation sur cette zone.

- Les 2 terrains qui constituaient le Parc d'activités d'Ecretteville-les-Baons ont été vendus. Les travaux d'installation de l'une des entreprises sont bien avancés.

- Les études de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'extension du Parc d'activités d'Auzebosc se sont poursuivies suite à l'abandon du projet de rachat de la totalité des terrains par une seule entreprise. Une entreprise s'est portée candidate pour l'achat de la « maison du gardien » et de la parcelle que l'on avait volontairement conservé sur la 1ère partie de zone pour prévoir l'accès à l'extension. Un compromis sera prochainement signé.

- Une convention a été signée avec l'EPFN pour leur déléguer le portage foncier d'une partie des terrains nécessaires à l'extension du Parc d'activités de Valliquerville. Un accord a été trouvé avec les propriétaires des autres terrains. Un compromis sera prochainement signé.

- **Aides aux entreprises** : nous accordons, en partenariat avec le Département, une aide à l'immobilier d'entreprise (subvention) pour les entreprises en développement qui achètent ou font construire des locaux plus grands. 30 entreprises ont bénéficié du dispositif depuis son lancement fin 2017, pour un montant maximum de 1 481 774€ (Département + CCYN) avec à la clé 95 créations d'emplois prévues. Près de 20 dossiers sont en cours de montage ou d'instruction.

En 2022, des subventions ont été accordées à 7 entreprises pour un montant total maximum de 279 184€ dont 55 837€ par la CCYN.

- Participation au fonds Initiative Rouen (subvention de 1200€/dossier) : 5 dossiers en 2022 pour un montant total de prêt d'honneur accordé de 46 000€



AIDES AU COMMERCE

Yvetot Normandie a également souhaité dans le cadre de sa compétence commerce mener des actions pour soutenir ce pan de l'économie très touché par la crise sanitaire.

Une convention a été signée avec la CCI pour la mise en place de la Market Place www.mavillemonshopping.fr sur le territoire. Cette convention permettait aux commerçants qui décidaient de s'inscrire gratuitement sur cette plateforme de bénéficier d'une commission réduite sur les ventes en ligne. Ils pouvaient également vendre en click & collect sans aucun frais. Et la CCYN finançait via cette convention la formation pour créer sa boutique en ligne sur cet outil. 13 commerçants au total ont participé aux 5 sessions de formations.

L'Office du Tourisme a également emmené plusieurs artisans/commerçants du territoire à participer à la fête du Ventre à Rouen afin de promouvoir notre territoire et ses savoir-faire.

Une analyse du tissu commercial avec proposition d'un plan d'actions a été réalisée et financée par la Banque des territoires dans le cadre de Petites Villes de Demain. La chargée d'études commerce a commencé la mise en place des actions proposées.

Une réunion d'information sur les outils favorisant l'ouverture de commerces multiservices et le maintien des derniers commerces dans les communes rurales a été organisée à destination des maires.

Le Guichet unique permet aujourd'hui aux chefs d'entreprises et porteurs de projet de trouver en un lieu unique toutes les réponses à leurs questions sur l'emploi, la formation, la recherche de locaux, terrains, financements.

LE SOUTIEN TOUT AU LONG DE LA VIE DE L'ENTREPRISE

Dans ce cadre, le service Développement Economique de la CCYN a reçu/renseigné en 2022, parfois avec la CCI, plus de 90 porteurs de projets et chefs d'entreprises en recherche de locaux ou terrains pour développer leur activité.

Afin de dynamiser le business entre les entreprises du territoire et permettre des synergies et l'échange sur les difficultés rencontrées, 2 **Rencontres inter-entreprises** ont été organisées en partenariat avec la CCI :

- Petit-déjeuner le 7 avril 2022 à la salle de l'Aérodrome à Baons le Comte (actualités de chaque structure. 22 entreprises ont participé à cette rencontre).
- After-work le 16 juin 2022 à l'Assembley sur le thème de l'installation de panneaux solaires sur les toits des entreprises et la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). 15 entreprises ont participé à cette rencontre.
- Petit-déjeuner le 15 décembre 2022 à l'ESAT d'Yvetot sur l'ESS. 17 entreprises ont participé à cette rencontre.



Plusieurs **interviews de chefs d'entreprise** ont été réalisées, afin de valoriser les entreprises et le dynamisme de notre territoire, et présenter les raisons qui les ont poussés à s'installer ici. Elles sont publiées

en vidéo sur notre site Internet, et les réseaux sociaux et font l'objet d'un reportage dans chacun de nos magazines.

Une **plaquette de promotion du territoire** a été réalisée en partenariat avec les services Tourisme, PVD et Communication afin d'avoir un outil valorisant l'attractivité de notre territoire.





Toujours dans l'objectif de valoriser les entreprises de son territoire, notamment celles qui lancent des actions vertueuses pour leur environnement, la CCYN a poursuivi son partenariat avec la CMA pour donner le **Label Eco-défis**. Une dizaine d'entreprises ont reçu ce label à l'issue du comité de labellisation. Une cérémonie de remise des labels a été organisée dans le cadre des 20 ans de la CCYN, afin de valoriser ces 10 artisans engagés dans une démarche éco-responsable.

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE

Afin d'avoir une meilleure connaissance du territoire, la CCYN s'est dotée d'un observatoire économique très complet. Cela lui a notamment permis d'identifier plus facilement les locaux disponibles et de présenter les statistiques sur la vacance dans nos centres-bourgs/ville.

Développement touristique



2022 a été une année charnière pour Yvetot Normandie Tourisme :

- Concrétisation de la dynamique instaurée dans le cadre de la reprise de compétence tourisme en 2020 ;
- Mise en place des premières actions identifiées dans le cadre du schéma de développement touristique intercommunal 2022-2026 ;
- Amélioration de l'accueil du public et diversification des produits de la boutique valorisant les savoir-faire locaux ;
- Développement de l'itinérance douce et des outils de promotion dédiés ;
- Création de nouveaux outils de promotion, de communication et de médiation ;
- Montée en puissance de nos actions en matière d'animations locales et d'événementiel.

ACCUEIL DE L'OFFICE DE TOURISME

Fréquentation au sein du bureau d'accueil de l'Office de Tourisme

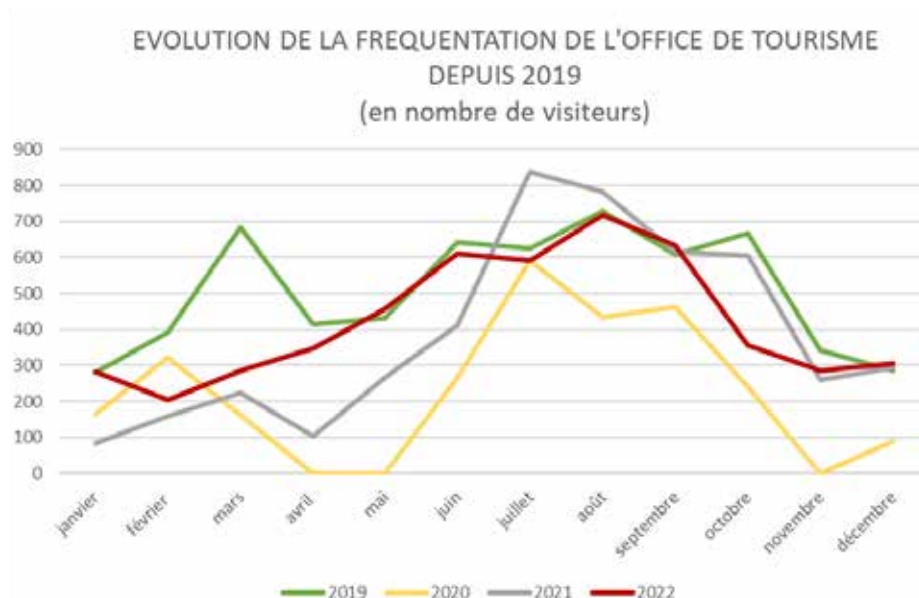
En 2022, le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme Intercommunal a accueilli 5 077 visiteurs, contre 4 644 en 2021, soit une hausse de 9,3 %.

Détail du nombre de visiteurs, par mois entre 2019 et 2022

	2019	2020	2021	2022
Janvier	280	165	83	284
Février	393	322	160	204
Mars	685	163	223	285
Avril	415	0	104	348
Mai	431	0	266	456
Juin	643	267	413	612
Juillet	624	590	837	590
Août	730	435	782	718
Septembre	609	463	617	634
Octobre	666	240	605	355
Novembre	341	0	261	287
Décembre	285	90	293	304
TOTAL	6102	2735	4644	5077

Quelques constats par rapport aux années précédentes :

- la saison 2022, de mai à septembre, a été satisfaisante, nous avons eu une bonne fréquentation sur toute la période estivale ;
- On remarque cependant une chute notable de la fréquentation au mois d'octobre (fin des animations sur le territoire, météo peu clémente...) ;
- la fin de l'année revient au niveau des années précédentes en termes de fréquentation, grâce aux ventes de la billetterie pour le Téléthon et aux fêtes de fin d'année.



Pour rappel :

- Période de confinements : du 16 mars 2020 au 09 juin 2020 et à partir du 04 avril 2021, ouverture les mercredis matin et samedis matin de ce mois ;
- Opération « bons d'achat » de juillet à mi-août 2021.

A part pour février-mars 2019 (billetterie spectacle et expo), l'année 2022 est quasi similaire à celle de 2019, qui était une bonne année (Armada en juin) et ce malgré un temps caniculaire en juillet et août (en général les visiteurs vont plutôt sur la côte).



Principales demandes de janvier à septembre



A retenir :

- Les demandes en chemins de randonnée restent au même niveau que l'année dernière, arrivant en troisième position des demandes cette année (deuxième en 2021) après les visites découvertes et les fêtes et manifestations (FMA) ;
- Les demandes concernant les animations de l'OT, les produits boutique ainsi que les FMA ont doublé par rapport à 2021 ;
- Une belle exposition en septembre a permis l'augmentation de la fréquentation des salles de plus de 50%. De manière générales, on note également une hausse des visites du Musée des Ivoires.

Provenance des visiteurs de janvier à septembre
2021



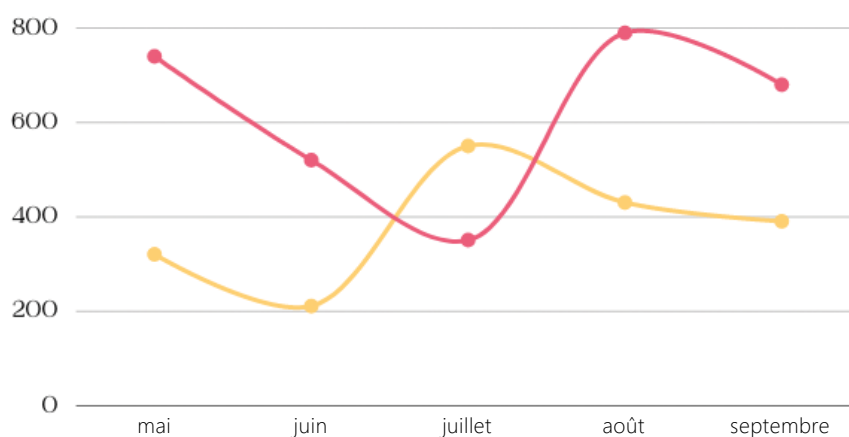
Provenance des visiteurs de janvier à septembre
2022



On remarque que la part des visiteurs non seinomarins est plus grande en 2022, notamment les étrangers qui font leur grand retour. Les visiteurs viennent de plus loin, de régions non limitrophes à la Normandie.

La vente de produits boutique

Comparaison 2021 / 2022 des
ventes boutique
de mai à septembre



Les ventes de produits boutique ont pratiquement doublé entre la saison 2021 et 2022. Pour rappel, depuis la reprise de compétence, Yvetot Normandie Tourisme a une forte volonté de développer les produits mis en vente à l'OT et de valoriser les savoir-faire locaux.

En 2022, de nombreux nouveaux produits ont fait leur apparition au sein de la boutique.

Quelques exemples :

- Les confitures de la Ferme de Martine (Saint Martin de l'If) ;
- Les tartinades de Marie-Joe (La Ferme du Neufbourg à Touffreville-la-Corbeline) ;
- Les bijoux artisanaux de 1 ou 2 Z'Aiguilles à Yvetot ;
- ...

A noter également, dans le cadre d'un partenariat avec le Club Philatélique et Cartophile de Yainville, et en lien avec la Ville d'Yvetot, l'OT a fait développer une nouvelle Monnaie de Paris (officielle) à l'effigie de l'église Saint-Pierre d'Yvetot.

	Chiffre d'affaires	Bénéfices nets
Janvier	3902,60	80,05
Février	896,90	43,59
Mars	1372,75	49,27
Avril	794,30	50,84
Mai	739,70	95,45
Juin	523,85	86,31
Juillet	265,00	342,50
Août	798,40	573,35
Septembre	673,30	284,79
Octobre	1802,30	150,49
Novembre	2565,70	126,12
Décembre	554,05	135,55
TOTAL	14888,85	2018,31



A noter :

- L'Office de Tourisme effectue essentiellement du dépôt-vente en matière de produits boutique et de billetterie, ce qui explique la différence importante entre chiffre d'affaires et bénéfices ;
- En janvier, vente de la billetterie pour le spectacle de Yannick Dumont pour le CFY, un beau chiffre d'affaires pour un petit bénéfice (seulement 1% de commission pour cette billetterie ;
- Le pic en mars correspond à la vente des permis pêche ;
- En juillet-août, nous vendons plus de produits artisanaux.

Faits marquants concernant l'accueil des visiteurs

En 2022, Yvetot Normandie Tourisme a continué à améliorer l'environnement extérieur du bureau d'information touristique.

Installation de panneaux RIS devant l'Office de Tourisme (ancien mobilier Decaux qui appartenait au Département) :

- Valorisation des circuits de randonnée du territoire ;
- Totem de départ des deux itinéraires urbains à Yvetot.

Ce dispositif vient en complément du panneau installé fin 2021 sur l'offre cyclo-touristique du territoire.





Yvetot Normandie Tourisme a participé, pour la seconde fois, au salon « Les Fêtes Normandes » à Evreux les 1er et 02 octobre 2022.

A retenir :

- 152 contacts sur les deux jours ;
- Plus de 280 personnes touchées ;
- Environ 300 documentations du territoire distribuées ;
- Les personnes touchées viennent principalement de l'Eure et en particulier d'Evreux (quelques contacts de Rouen, Notre-Dame-de-Gravenchon ou encore d'Yvetot).



RÉSEAU DES PARTENAIRES

En 2022, Yvetot Normandie Tourisme a poursuivi le travail initié depuis 2020 afin de fédérer les acteurs du territoire intéressés par le tourisme, autour de l'Office de Tourisme Intercommunal.

Historique

- 2019** : une trentaine de partenaires du territoire était référencée sur Tourinsoft (base régionale de données touristiques) via l'Office du Tourisme du Plateau de Caux Maritime ;
2020 : 122 partenaires référencés par Yvetot Normandie Tourisme ;
2021 : 187 partenaires référencés ;
2022 : 196 partenaires référencés (malgré près d'une dizaine de fermetures d'activités entre 2021 et 2022).

Comme validé dans le cadre du Schéma de développement touristique intercommunal (volet « Fédérer les acteurs autour du projet touristique »), Yvetot Normandie Tourisme a proposé, le 05 mai 2022 au Château de Valliquerville, sa première soirée-rencontre des partenaires autour de différents temps forts :
 Bourse d'échange de la documentation touristique locale et départementale ;
 Restitution du schéma de développement touristique intercommunal ;
 Temps de présentation « Nos acteurs ont la parole » > 18 partenaires ont pu présenter leurs activités ;
 Discours des élus (présences de Mme GUEROULT, VP du Département en charge de l'attractivité et Présidente de Seine-Maritime Attractivité et de Mme GEST, VP du Département en charge des sports) ;
 Cocktail dinatoire.

Près de 100 personnes ont participé à ce moment placé sous le signe des échanges et de la convivialité. Les retours très positifs des partenaires ont été nombreux.



Supports numériques

Le développement de bornes numériques d'information touristique

Comme acté dans le cadre du schéma de développement touristique (volet « capitaliser sur la centralité et l'accessibilité du territoire »), deux bornes d'information touristique ont été installées en septembre 2022 :

- Sur le parvis de la gare d'Yvetot ;
- Au coeur du bourg d'Allouville-Bellefosse.

Reliés totalement à la base régionale de données touristiques, nos deux dispositifs ont la particularité d'offrir aux usagers une information qualifiée à l'échelle de 6 intercommunalités, de la Seine à la mer.

Le site de destination

Le trafic du site internet a augmenté par rapport à 2021 avec 26 313 visiteurs et 29 940 sessions en 2022. Le nombre de pages vues a augmenté, conformément à la hausse du trafic. Mais le nombre de page vues par session ainsi que la durée ont légèrement diminué. Le taux de rebond, quant à lui, reste inchangé. Comme l'an passé, cela signifie donc que les visiteurs avaient un besoin précis lorsqu'ils ont consulté le site internet, et que ce besoin a été facilement et rapidement satisfait.

Les réseaux sociaux

259 posts ont été publiés en 2022, soit une moyenne de 22 posts par mois ce qui est légèrement moins que l'an passé. Un post touche en moyenne 994 personnes parmi lesquelles 9% vont interagir en likant (18 likes), commentant (2 commentaires), partageant (4 partages) et en cliquant (68 clics). La page ne cesse d'accueillir de nouveaux abonnés, avec une hausse de 47% en 1 an.

108 posts ont été publiés en 2022, soit une moyenne de 9 posts par mois ce qui est plus que l'an passé. Un post touche en moyenne 463 personnes parmi lesquelles 11% vont interagir en likant (49 likes), commentant (1 commentaire) et en enregistrant (1 enregistrement).

La page ne cesse d'accueillir de nouveaux abonnés, une hausse de 38% en 1 an.

SUPPORTS PRINT

En plus de sa carte touristique et de son guide « Bienvenue », guide d'usage, Yvetot Normandie Tourisme s'est doté d'un **magazine de destination**. Véritable guide d'images, il permet de (re)découvrir le territoire à travers des visuels attrayants et le regard de celles et de ceux qui le font vivre.

D'autre part, une **carte à colorier** du territoire a été élaborée afin de valoriser l'offre touristique d'Yvetot Normandie auprès d'un public famille/enfant. Elle permet de sensibiliser différemment sur les richesses qui les entourent en termes de patrimoine, d'histoire ou encore de loisirs. Elle permet également de mettre en avant des marqueurs forts du territoire tels que le monde agricole et particulièrement le lin, les savoir-faire et les traditions, le patrimoine de la reconstruction dans le centre d'Yvetot ou encore les clos-masure et leur structuration.

ITINÉRANCE DOUCE

En 2022, Yvetot Normandie Tourisme a poursuivi le travail engagé ces dernières années autour du développement de l'itinérance douce et de la qualification des chemins de randonnée.

Des panneaux RIS ont été installés devant l'Office de Tourisme afin de valoriser l'offre cyclo-touristique du territoire ainsi que les chemins de randonnée et les deux circuits urbains (CF ci-dessus – partie Accueil de l'Office de Tourisme).

Yvetot Normandie Tourisme a profité de l'hiver 2022 pour baliser un nouveau circuit de randonnée au départ d'Ecalles-Alix. Ce sont à présent 13 boucles de randonnée que nous vous proposons, ce qui représente plus de 125 km de balades et de découvertes de nos richesses locales !

Parcours n° 1 « Le Bois de la Bretèque »

- Départ : église d'Ecalles-Alix (salle polyvalente) ;
- 7,3 km ;
- Durée 1h45 environ ;
- Niveau de difficulté : moyenne ;
- Recommandation : itinéraire à pratiquer uniquement par temps sec (ruissellement important).

Cette nouvelle boucle permet de plonger au cœur de la campagne normande et du bois de la Bretèque, situé dans la commune d'Ecalles-Alix. Entre le village au charme authentique, les plaines, la forêt et les hameaux, ce chemin de randonnée offre l'opportunité de vous ressourcer en pleine nature et de prendre un grand bol d'air frais, au nord du Val au Cesne.

[15/09/2022 16:23]

Un nouveau circuit de randonnée balisé dans le territoire d'Yvetot Normandie - Paris-Normandie

Un nouveau circuit de randonnée balisé dans le territoire d'Yvetot Normandie

Après plus de trois ans de négociations et de balisages, le circuit numéro 1 intitulé « Le Bois de la Bretèque » est enfin ouvert aux randonneurs non motorisés au départ d'Ecalles-Alix.



Le balisage indique aux randonneurs le sens du circuit - (Photo Office de tourisme Yvetot Normandie)

ÉVÉNEMENTS ET ANIMATIONS

ANIMATIONS ESTIVALES

Le second **programme d'animations** de l'OT a connu un véritable succès durant la saison 2022. La programmation, totalement offerte à la population et aux habitants par la Communauté de Communes, a permis de faire découvrir et de valoriser le territoire.

917 personnes accueillies en 2022 dans le cadre de 40 animations.

Quelques chiffres à retenir :

- + 60 % nombre d'animations entre 2021 et 2022
- + 47 % nombre de participants entre 2021 et 2022
- + 38 % budget animations entre 2021 et 2022

Récapitulatif des animations 2021 et 2022

	2021				2022			
	Nb pers.	Nb anim.	Moyenne pers. par anim.	Budget YN	Nb pers.	Nb anim.	Moyenne pers. par anim.	Budget YN
Visites guidées	160	7	23	1 800	213	12	18	2 860
Animations nature	221	15	15	3 265	361	20	18	3 465
Concerts YN'Patrimoine	243	3	81	4 010	281	4	70	6 000
Randonnées - 20 ans YN					62	4	16	240
TOTAL	624	25	25	9 075,00 €	917	40	23	12 565,00 €
EVOLUTION 2021-2022					+47 %	+60 %	-8%	+38 %

Animations nature :

- 11 intervenants différents ;
- dans 13 communes (y compris communes déléguées) ;
- 10 animations complètes sur 18 ;
- moins de fréquentation pour les animations de début de saison ;
- Les sorties qui fonctionnent le mieux sont celles qui proposent des découvertes thématiques (champignons, sylvothérapie, hibernation des animaux...) ou en nocturne.

Visites patrimoniales :

- 4 intervenants différents (dont une bénévole) ;
- 9 communes mises en avant (y compris communes déléguées) ;
- 5 animations complètes sur 12 ;
- Moins bonne fréquentation pour les animations de début de saison.

Concerts YN'Patrimoine :

- Mise en avant de 5 lieux et de 5 communes : Allouville-Bellefosse, Hautot-St-Sulpice, Baons-le-Comte et Sainte-Marie-des-Champs, Saint-Martin de l'If ;
- 5 partenaires ont présenté leurs sites et activités ;
- 5 élus locaux ont présenté leurs communes ;
- 270 places ouvertes - 278 personnes accueillies dont 23 enfants ;
- 8 artistes professionnels issus de la scène normande ;
- Entre 3 et 18 % de publics hors territoire Yvetot Normandie selon les concerts ;
- Des participants habitués estimés à une quinzaine de personnes ;
- Mise en avant de 12 partenaires locaux pour les moments de convivialité (boulangeries, caviste, primeur, Arcaux...) ;
- 15 articles dans la presse locale, dont une première de couverture. Cela représente 22 % des retours presse estimés de l'OT en 2022.

FÊTE DU VENTRE

Pour la première fois, Yvetot Normandie Tourisme a participé à la Fête du Ventre à Rouen, les 15 et 16 octobre 2022, en co-organisant, avec le Plateau de Caux Tourisme, la présence d'acteurs locaux autour des savoir-faire locaux et de la gastronomie.

Une identité visuelle a été créée pour l'occasion « Le Village Cauchois » et 15 producteurs ou artisans locaux, dont 8 venant d'Yvetot Normandie, ont pu valoriser leur savoir-faire durant tout le week-end. Les deux communautés de communes ont également tenu un stand dédié à la valorisation touristique du territoire. Durant le week-end, 600 documentations touristiques locales ont été distribuées au public rouennais.

Notre initiative a été largement relayée par les médias, dont une mention du « Village Cauchois » dans 76 Actu, BFM Normandie et France 3 Normandie.

La commercialisation de billets d'autocar, au départ d'Yvetot par les Cars Hangard, n'a en revanche pas fonctionné avec 8 billets vendus. Le prix du billet était fixé à 13 € pour les adultes et 9 € pour les enfants.



Aménagement du territoire

INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS

L'instruction des dossiers d'autorisation est effectuée par deux instructeurs. Une instructrice référente a en charge de l'instruction des dossiers à enjeux, de la vérification des arrêtés et des questions techniques sur les dossiers d'instruction. La seconde instructrice traite tous types de dossiers. L'absence de l'instructrice référente en fin d'année 2022 a eu des répercussions sur l'organisation du service.

La partie administrative des dossiers est assurée par une secrétaire qui répond également aux demandes de certificat d'urbanisme d'information. Elle aide les instructeurs pour la pré-instruction des dossiers déposés ainsi qu'au rangement et à l'archivage de tous documents terminés ou en cours d'instruction. Un renfort administratif a été présent entre mai et décembre pour appuyer la secrétaire compte tenu de la charge de travail sur le volet administratif, la dématérialisation et l'instruction de dossiers simples.

Les dossiers sont traités par ordre chronologique et il n'y a pas de sectorisation géographique entre les agents. Cela permet d'assurer un suivi sur les dossiers même en cas d'absence. Les pétitionnaires peuvent être régulièrement informés sur l'évolution de leur dossier, par téléphone, mail ou prise de rendez-vous.

Les instructeurs sont également sollicités par les administrés et les communes avant le dépôt des dossiers d'urbanisme pour avoir des renseignements sur les règles à respecter et la constitution des dossiers.

En 2022, le service urbanisme a instruit :

- ▶ 369 déclarations préalables
- ▶ 221 permis de construire
- ▶ 20 permis d'aménager
- ▶ 44 dossiers liés aux établissements recevant du public
- ▶ 37 enseignes
- ▶ 79 certificats d'urbanisme opérationnel (CUB)
- ▶ 151 certificats d'urbanisme d'information (CUA)
- ▶ 9 permis de démolir

Cela représente un total de 930 dossiers en 2022.

Les dernières années ont été marquées par une augmentation conséquente du nombre de dossiers à traiter par les instructeurs (1,8 ETP). On constate une légère stabilisation en 2022.

	2019	2020	2021	2022
PC	182	205	242	221
PA	11	21	27	20
Cub	77	100	67	79
PD	14	12	12	9
DP	250	298	394	369
E	21	15	42	37
AT	33	53	61	44
TOTAL	588	704	845	779

(Source : Service urbanisme intercommunal)

PC = Permis de Construire
PA = Permis d'Aménager
CU = Certificat d'Urbanisme
PD = Permis de Démolir

DP = Déclaration Préalable
E = Enseigne
AT = Autorisation de Travaux pour les
Etablissements Recevant du Public

CAUE ET ESPACE INFO ENERGIE

Des permanences avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement sont organisées dans les bureaux de la CCYN deux fois par mois. Il aide à l'amélioration de la qualité architecturale des projets de construction et également à trouver des solutions techniques pour respecter les règlements d'urbanisme en vigueur sur le territoire.

PLANIFICATION

PLUi et RLPi

Le RLPi est opposable depuis le 13 février 2020 et le PLUi dans sa version définitive (suite recours gracieux) depuis le 15 octobre 2020.

Deux procédures de modification ont été engagées :

En juin 2021, la Communauté de Communes avait délibéré pour lancer une modification du PLUi selon la procédure de droit commun. Cette modification avait pour objet entre autres de :

- Corriger des erreurs matérielles dans le règlement écrit et le zonage ;
- Modifier/ajouter des Orientations d'Aménagement et de Programmation ;

Cette procédure va être relancée en 2023.

En aout 2022, la Communauté de Communes a délibéré pour lancer une modification du PLUi selon la procédure de droit commun. Le projet de modification vise à :

- Adapter les dispositions réglementaires et une orientation d'aménagement aux spécificités de l'entreprise Linex
- Déplacer la limite entre les secteurs UA1 et UP, au niveau de la pharmacie sur la commune d'Allouville-Bellefosse
- Faciliter l'évolution du commerce dans les centres-villes et les centres-bourgs

Les évolutions concernent les 7 communes suivantes : Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Croix-Mare, Saint-Martin-de-l'If, Sainte-Marie-des-Champs, Valliquerville, Yvetot.

L'enquête publique s'est déroulée du 3 janvier 2023 au 2 février 2023 et l'approbation est prévue en avril 2023.

MOBILITÉ

La Communauté de Communes s'est vu transférer la compétence mobilité en date du 1er juillet 2021 suite à l'accord des communes membres et par arrêté préfectoral du 4 juin 2021.

Ce transfert a emporté transfert du transport en commun Vikibus existant sur Yvetot depuis 2009 (avec une extension sur la commune de Sainte-Marie-des-Champs depuis 2013). La CCYN a souhaité que ce transfert se passe sans modification pour l'utilisateur. Ainsi, le service Vikibus reste inchangé et les agents de la ville d'Yvetot en charge du Vikibus sont mis à disposition pour la CCYN. Le marché avec la société Cars Hangard a été reconduit et légèrement modifié pour assurer les aspects juridiques du service de transport en commun.

Deux entités ont ainsi été créées pour répondre aux exigences de la LOM mais aussi pour assurer le portage politique de cette nouvelle compétence :

- Comité des partenaires de la mobilité, composé d'élus, de représentants des employeurs, des usagers, des associations et demandeurs d'emploi.
- Commission mobilité ;

Par ailleurs, et conformément à la loi LOM et le code des transports, un budget annexe « Transport » a été créé. En effet, les dépenses et recettes liées à la mobilité doivent faire l'objet d'un budget annexe.

La CCYN a engagé en 2022 l'élaboration d'un Plan de Mobilité Simplifié qui va permettre d'obtenir un diagnostic complet et précis sur le territoire et ainsi définir une politique de mobilité cohérente avec les enjeux locaux actuels et futurs. Cette politique sera déclinée en plan d'actions de court à long termes (3 à 10 ans). Un chargé de mission mobilité a été embauché au deuxième semestre 2022 pour assurer le suivi du PDMS et engager des actions sur la mobilité.



Service public



Le contact au public

ACCUEIL ADMINISTRATIF

Plusieurs milliers d'usagers sont accueillis chaque année au siège administratif de la Communauté de Communes.

Le service accueil a pour but l'orientation et le premier renseignement du public de la Communauté de Communes. Il oriente le public vers les différents services de la structure.

L'accueil est en contact direct et permanent avec le public, l'ensemble des services et les élus. Il est en relation avec les fournisseurs et les différents acteurs du territoire comme les associations, les écoles...

Le service :

- accueille le public
- reçoit, filtre et oriente les appels
- distribue les sacs de tri pour les habitants d'Yvetot
- donne les renseignements généraux concernant la REOM et le fonctionnement du ramassage des Ordures Ménagères
- renseigne sur l'organisation et le fonctionnement de la collectivité.

Le service assure aussi la gestion du courrier (enregistrement, distribution, mise sous pli, affranchissement, retours...).

Il a ainsi la charge :

- de l'enregistrement informatique du courrier
- du tri et de la ventilation du courrier dans les services
- de la mise sous pli et de l'affranchissement
- de la diffusion des informations par voie d'affichage ou la remise de documentation dans les services
- de la réception des offres des marchés publics.

Porte d'entrée de la collectivité, le service s'adapte avec réactivité aux changements de fonctionnement de la Communauté de Communes et aux évolutions sociétales de la population.

Accueil physique

7 252 personnes

Accueil téléphonique

8 483 personnes

Services



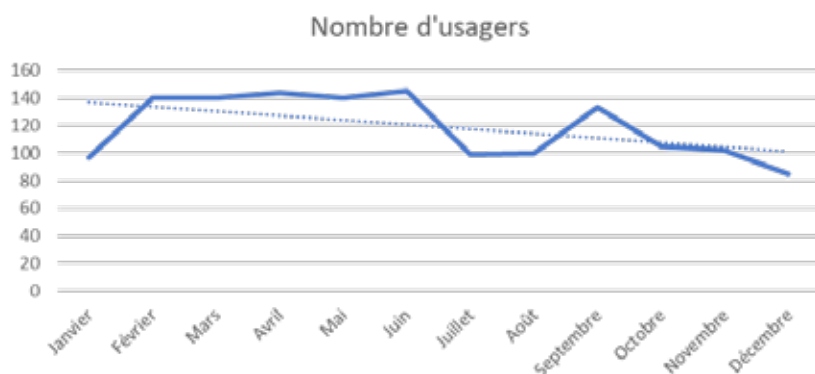
FRANCE SERVICES

La structure a été labellisée au 1er janvier 2021.

Les premiers entretiens ont été effectués à partir de mars (après les différentes formations auprès des partenaires). La structure a commencé à fonctionner complètement à partir de juin 2021 avec l'arrivée d'un deuxième agent France Services dédié et le lancement d'une campagne de communication au niveau local. 2022 a donc été la 1ère année de fonctionnement complète de la structure.

France Services a réalisé 1496 entretiens en 2022.

La majorité des entretiens est réalisée en présentiel.



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

L'informatique est devenue incontournable dans notre quotidien : démarches administratives, emploi, loisirs ... autant de domaines pour lesquels un ordinateur et un accès à internet sont nécessaires. Cependant, beaucoup d'entre nous ne sont pas familiers de ces usages, et/ou ne disposent pas du matériel nécessaire. Face à ce constat, Yvetot Normandie a décidé de mettre en place un Espace Public Numérique pour faciliter l'accès aux outils informatiques et multimédia, à travers des ateliers d'initiation et de perfectionnement.

Un conseiller numérique a été recruté pour ce faire.



674 inscriptions en atelier



578 présences

Soit un taux d'engagement de 85.76 %



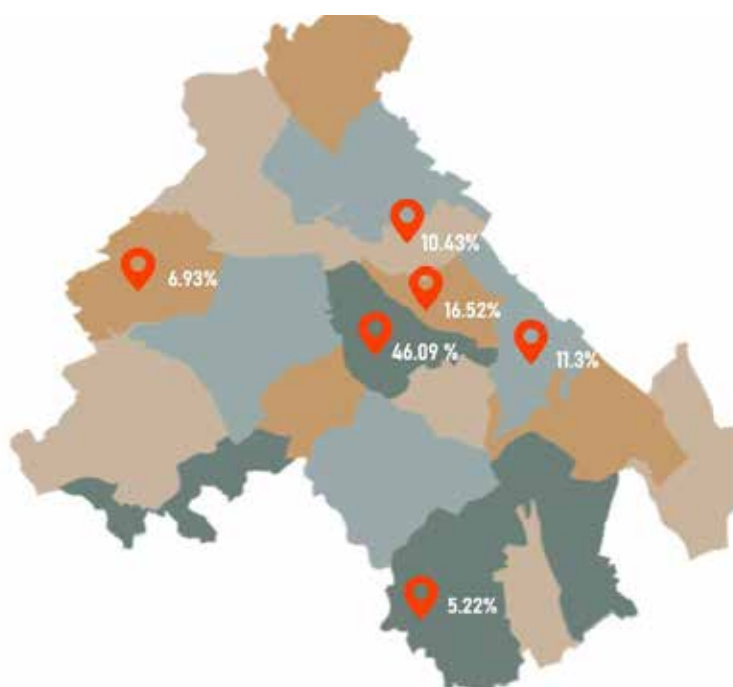
116 personnes atteintes



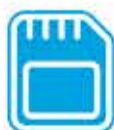
79.31 %



20.69 %



Impression 3D



Collecte de
mémoire
(interview)



Vidéo en stop
motion

ANIMATIONS SÉNIORS

L'animation sénior intercommunale a débuté en septembre 2022, avec pour objectif celui d'offrir aux seniors du territoire une large offre d'animation. Plusieurs partenariats (Cinéma Les Arches Lumière, Ma Petite Cuisine Streetfood, Centre aquatique E'Caux Bulles ...) ont été créés afin de diversifier l'offre d'animation.



RELAIS PETITE ENFANCE

L'année 2022 a été marquée par l'arrivée d'une troisième animatrice qui occupe un poste à 0.5 Etp. Cela a permis d'une part de proposer des ateliers d'éveil dans 2 communes supplémentaires et d'autre part de libérer la responsable deux matinées par semaine afin de se consacrer aux tâches administratives liées à la gestion du relais, à l'organisation des séances d'APP (analyse de la pratique professionnelle) et des formations continues proposées aux professionnels de l'accueil individuel.

Une nouvelle convention collective des professionnels de l'accueil individuel a vu le jour au début de cette année. Le personnel du RPE a intégré les modifications liées à celle-ci et a mis en œuvre des actions afin d'informer le public concerné.

Jours d'ouverture au public : 247

Offre d'accueil petite enfance sur le secteur de la Communauté de communes Yvetot-Normandie :

Nombre d'assistants maternels agréés (listes du Conseil Départemental) : 206

Nombre de MAM : 6 (1 ouverture en 2022).

Nombre de micro-crèches : 3 (1 ouverture en 2022).

Nombre d'établissement public d'accueil du jeune enfant : 1

Ateliers d'éveil à Yvetot et en itinérance :

Démarrage en septembre 2022 d'ateliers en itinérance sur les communes de Croix-Mare et Valliquerville.

1 atelier hebdomadaire supplémentaire sur la commune de Saint-Martin-de-l'If.

Les communes où se déroule l'itinérance sont : Allouville-Bellefosse le lundi matin, Les-Hauts-de-Caux le mardi matin, Saint-Martin-de-l'If et Valliquerville le jeudi matin, Saint-Martin-de-l'If et Croix-Mare le vendredi matin.

Nombre total d'ateliers proposés au cours de l'année : 207

Nombre de professionnels de l'accueil individuel différents ayant participé aux ateliers : 54

Nombre d'enfants différents ayant participés aux ateliers : 145

Nombre total de participations aux ateliers : 1814

Exemples d'activités proposées pendant ces séances : jeux, musique, lecture, motricité, peinture, bricolage, sortie au parc, sortie « spectacle » à la médiathèque etc.

Partenariats : Médiathèque et Conservatoire de musique

Permanences téléphoniques/physiques et rendez-vous :

Nombre d'assistants maternels différents ayant bénéficié de renseignements individuels : 142

Nombre de contacts établis avec des salariés à domicile : 408

Nombre de familles différentes ayant bénéficié d'un ou plusieurs entretiens : 162

Nombre de contacts reçus de familles concernant les demandes d'information : 264

La durée des entretiens est comprise entre 5 minutes et 2 heures.

Motifs principaux de contacts de la part des familles :

- Le rôle employeur ou le contrat de travail
- La recherche d'un mode d'accueil
- La covid-19

Motifs principaux de contacts de la part des professionnels :

- Le droit du travail
- Le fonctionnement du relais
- La covid-19
- La gestion des places disponibles

Départs en formation continue organisés par le Rpe :

Nombre de formations proposées : 3

Nombre de participantes différentes : 20

Nombre de participations : 25

Thèmes abordés : Les émotions chez l'enfant (14h), Prendre soin de soi pour prendre soin des autres (14h), Renouvellement SST (7h).

Ces formations sont dispensées par la MFR de Saint Valéry en Caux.

Séances d'analyse de la pratique professionnelle :

Nombre de séances : 6

Nombre de participantes : 9

Temps de professionnalisation organisés par le Rpe :

Nombre de séances proposées : 5

Nombre de participantes différentes : 32

Nombre de participations : 61

Thèmes abordés : La convention collective, les contrats, dispositif « Bébé à la page », temps de convivialité, sortie au cinéma (film sur les gardes d'enfant à domicile).

Action culturelle et sportive

MÉDIATHEQUE



2022, deuxième année du Contrat Territoire-Lecture

Dans la continuité de la réflexion stratégique menée en 2021 sur l'offre culturelle du territoire de la Communauté de communes Yvetot Normandie et de la rédaction d'un diagnostic de la Médiathèque intercommunale, un Contrat Territoire-Lecture a été signé en 2021 avec la DRAC Normandie et le Département de Seine-Maritime pour la période 2021-2023 avec un financement à hauteur de 50 % des projets engagés dans ce cadre. Le premier comité de pilotage en avait défini les 3 axes de travail :

1. Maillage du territoire
2. Vers une médiathèque troisième lieu
3. Accessibilité

2022 a été marquée par le recrutement d'une coordinatrice du CTL. Les missions de cette dernière ont consisté à coordonner les différents projets menés, à assurer l'accompagnement des bénévoles de la Médiathèque et à développer le dialogue et l'accompagnement avec les bibliothécaires des bibliothèques du territoire (Auzebosc, Baons-le-Comte, Croix-Mare, Ecalles-Alix, Mesnil-Panneville et Saint-Martin-de-l'If).

Une formation à destination des professionnelles de la petite enfance, 3 spectacles de théâtre d'ombres pour les tout-petits, un spectacle adaptant des classiques de la littérature pour tous, ainsi qu'une résidence de l'artiste illustratrice Lucie Vandeveldé en partenariat avec le Conservatoire de musique et 4 écoles du territoire ont pu être proposés.

Concernant la petite enfance, ce sont 215 tout-petits et bambins qui ont ainsi pu être touchés, et 174 adultes. 122 tout-petits ont ensuite été inscrits à la Médiathèque.

Afin de développer l'approche troisième lieu, la Médiathèque a participé à la manifestation nationale « **Partir en livres** » avec des jeux surdimensionnés qui ont également été prêtés à la Ludothèque d'Ecalles-Alix, et elle s'est associée à la Fête du jeu du société d'Yvetot. En 2022, le montant des actions engagées dans le cadre du CTL s'est élevé à 34 182 € dont 17 091 € ont été financés par la DRAC.

2022, année de la réinformatisation de la Médiathèque

La Médiathèque s'est dotée d'un nouveau SIGB (système intégré de la gestion des bibliothèques). Cette réinformatisation a eu un fort impact pour l'équipe des bibliothécaires et pour le public. En effet, 8 jours de fermeture et 3 jours de formations de l'équipe ont été nécessaires pour transférer les quelques 70 000 notices des documents de la Médiathèque et mettre en place le nouveau site internet.

Ce logiciel permet de proposer de nouveaux services pour les usagers (courrier de courtoisie une semaine avant la fin du prêt, accès aux ressources numériques facilité par exemple) et une plus grande ergonomie d'utilisation.

Dans le cadre de l'axe 1 du CTL, la Médiathèque municipale Françoise Dolto de Saint-Martin-de-l'If a fait le choix d'informatiser son fonds avec ce nouveau logiciel, et a ainsi bénéficié de l'accompagnement de la Médiathèque intercommunale pour l'intégration des données mais aussi et surtout pour l'utilisation au quotidien auprès de ses usagers. Aujourd'hui, les documents de la Médiathèque Françoise Dolto sont visibles sur le site internet de la Médiathèque et les deux établissements utilisent la même carte d'emprunt.

Les informations pratiques concernant les autres bibliothèques du territoire apparaissent également sur le site de la Médiathèque intercommunale.

Enfin, à partir de septembre 2022, la Médiathèque a pu bénéficier de l'accès aux ressources numériques de la Médiathèque départementale de Seine-Maritime, et a ainsi pu élargir son offre notamment pour les jeunes publics.

Partenariats

La Médiathèque inscrit son action en partenariat avec les structures culturelles, sociales et de santé du territoire. En 2022, elle a poursuivi cette dynamique en continuant son action avec notamment :

- Le Centre socioculturel Saint-Exupéry dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité), dispositif soutenu par la CAF pour accueillir des groupes d'enfants accompagnés repérés par l'Education Nationale et nécessitant un accompagnement de soutien spécifique ;
- Le centre multi-accueil « les Capucines », la PMI (protection maternelle et infantile), le CMA (centre médico-social) et le RPE intercommunal (relais petite enfance) pour des séances de lecture à voix haute pour les 0-3 ans ;
- Les assistantes maternelles du territoire pour une sensibilisation à la lecture des tout-petits ;
- La ville d'Yvetot dans le cadre de son PEDT (projet éducatif de territoire) sur l'axe de l'accès aux loisirs, à la culture et au sport, pour la participation au Forum des Loisirs et des Sports en septembre, ainsi que pour les journées Atouts découvertes proposant des animations lors des vacances scolaires ;
- La Clinique des Boucles de la Seine pour des séances de lecture à la carte une fois par mois ;
- L'EHPAD des Dames blanches pour l'ouverture et les animations de la bibliothèque de l'Assembley avec ses 11 bibliothécaires bénévoles.



Accueil des scolaires

Comme chaque année, la Médiathèque a proposé aux écoles maternelles et primaires de la Communauté de communes d'accueillir chaque classe jusqu'à 3 fois dans l'année. Pour faciliter l'accessibilité, le transport des classes est pris en charge financièrement par la CCYN.

Pour le trimestre septembre-décembre 2022, un accueil thématique était proposé autour du conte du Chaperon rouge grâce au prêt d'un jeu de l'oie géant par la Médiathèque départementale.

Au total, pour l'année scolaire 2021-2022, il y a eu 168 accueils de classe dont 66 de classes d'école maternelle et 102 de classes d'école primaire, 4033 enfants touchés dont 1647 d'élèves de maternelle et 2386 d'élèves de primaire, de 23 écoles et 75 classes différentes.



La Médiathèque en chiffres

Inscriptions

En décembre 2022, il y avait 3162 inscrits à la Médiathèque dont 1032 nouveaux inscrits. Les 3162 inscrits représentent 12,14% de la population de la Communauté de communes.

66,32% de ces inscriptions concernaient des femmes et 33,68% des hommes.

Prêts

En raison du changement de logiciel, il n'est malheureusement pas possible de disposer de chiffres précis concernant les prêts pour 2022.

Les acquisitions

Le budget d'acquisition de documents étaient de 69 000€ dont :

- 12 100 € pour les DVD
- 7 000 € pour les CD
- 6 500 € pour les revues imprimées
- 34 500 € pour les livres imprimée
- 3 000 € pour les livres numériques
- 2 000 € pour la presse numérique
- 3900 € pour la Video On Demand

Sur les 34 500 € prévus pour les acquisitions de livres imprimés, 7 763 € étaient subventionnés par le Centre National du Livre dans le cadre d'un dispositif de soutien exceptionnel à la relance des bibliothèques. Cette somme a été consacrée à l'achat de livres en grands caractères, de mangas et de livres pour les tout-petits, tous ces documents étant destinés à circuler dans les bibliothèques du territoire.



Le Conservatoire en chiffres

Le Conservatoire de Musique Fernand Boitard a pour missions d'offrir un enseignement musical de qualité, former de futurs musiciens amateurs et d'orienter les élèves vers les métiers de la musique.

Le Conservatoire en 2022, c'est :

429 élèves dont 396 sur le territoire,
300 heures de cours dispensées pendant l'année,
53 manifestations musicales dont 48 sur le territoire.

Concert des professeurs

Moment toujours très apprécié des parents et des élèves, le concert des professeurs permet de mettre en lumière les qualités artistiques des enseignants du conservatoire.

Cette année encore, le programme proposé était riche et varié, allant de la musique classique à la musique contemporaine en passant par la musique de jazz. Les professeurs de piano étaient à l'honneur avec le « Ragtime alla turca » de MOZART et le « Concerto pour 2 pianos en do m » de BACH.

Conte musical

Dans le cadre des « 20 ans » de la collectivité, le conservatoire Yvetot-Normandie, en collaboration avec la médiathèque, a présenté un conte musical de Muriel et Olivier VONDERSCHER intitulé « La cacophonie des émotions » dans des décors réalisés par l'Atelier de jour de l'espace Mosaïque et les élèves des écoles primaires du territoire, encadrés par l'illustratrice Lucie VANDEVELDE, pour la réalisation de fresques. Cinq représentations ont été données aux Vikings les 16 et 17 juin, quatre à destination des écoles de notre territoire et une pour le grand public.

Le spectacle en chiffres :

48 enfants des chorales du conservatoire et 19 professeurs ont participé à ce spectacle

41 classes de 14 écoles de notre territoire ont répondu à notre invitation (Allouville Bellefosse, Autretot, Betteville, Bois-Himont, Croix-Mare, Ectot-les-Baons, Fréville, Mesnil-Panneville, Saint-Clair-sur-les-Monts, Sainte-Marie-des-Champs, Valliquerville et Yvetot).

1619 personnes ont assisté à ce spectacle en 2 jours.

Handicap

Dans le cadre de son projet d'établissement, le conservatoire a mis en place des partenariats avec les différents établissements spécialisés pour les personnes en situation de handicap (IME, IMPro, Atelier de jour du CCAS, Les Nids, le Bercaill Saint Denis ...)

Cette année, une trentaine de personnes de l'Atelier de jour ont préparé un spectacle de danse avec leur professeur, Virginie GAILLOT, sur des musiques jouées par des élèves du conservatoire et leurs professeurs. Ce spectacle a été présenté au public le samedi 25 juin dans l'auditorium du conservatoire. Un moment fort et émouvant qui a créé des liens entre les différents acteurs des deux structures.

Animations scolaires

Comme tous les ans, le conservatoire et la médiathèque ont accueilli pendant une semaine du 5 au 9 septembre 450 élèves des écoles élémentaires du territoire et leur ont proposé une animation d'une heure dans chacun des deux établissements. Ces animations ont été très appréciées par les élèves et leurs enseignants.

Concerts de fin d'année

Pour des raisons de sécurité dans la salle des Vikings, les concerts de fin d'année n'ont pu avoir lieu.

Jumelage avec Hemmingen, Allemagne

Depuis 1957, date de la création de la Communauté Economique Européenne, les échanges internationaux figurent parmi les vecteurs essentiels de la communication entre les peuples. Les favoriser permet d'aider à mieux connaître et comprendre les autres et concourt aussi au rayonnement international de notre collectivité.

Ainsi des liens d'amitié ont été créés en 1967 avec Hemmingen en Allemagne qui ne possédait pas encore d'école de musique.

A sa création en 1985, les deux écoles se sont immédiatement et naturellement jumelées et ont tissé, année après année, des liens d'amitié très forts en se rendant tour à tour dans la commune jumelée.

Depuis 38 ans maintenant, au-delà des différences de langue et de culture, des centaines de jeunes, allemands et français, ont construit l'Europe à leur façon en utilisant un langage universel : La Musique.

Cette année, le conservatoire de la CCYN a reçu, pendant 5 jours, une cinquantaine d'allemands, élèves et professeurs. Tout au long de leur séjour, ils ont découvert les côtes normandes et ont partagé un concert avec les élèves du conservatoire le samedi 1er octobre à Sainte Marie des Champs.



Saison musicale

En 2022, 4 concerts ont été proposés

Samedi 26 février « Orchestre du Grand Turc » Yvetot (Vikings)

L'Orchestre du grand turc a proposé, pour fêter les 100 ans de sa naissance, un spectacle hommage à Georges Brassens intitulé « Brassens for ever ». Les spectateurs ont pu découvrir ou redécouvrir avec bonheur quelques-unes de ses 200 chansons revisitées avec l'humour qui caractérise cet orchestre.

Samedi 30 avril « Trio H.D.N » Conservatoire

Le trio « H.D.N » a animé une soirée autour du jazz fusion des années 70, de la soul et du jazz avec des grands noms comme Herbie Hancock, Miles Davis, Al Jarreau, Georges Duke.

Samedi 15 octobre « K-Rumba » Conservatoire

Cinq musiciens décalés ont revisité à leur manière le concept de rumba avec leur nouveau projet intitulé « Game(L)Over », hommage particulier et original à l'univers des jeux vidéo.

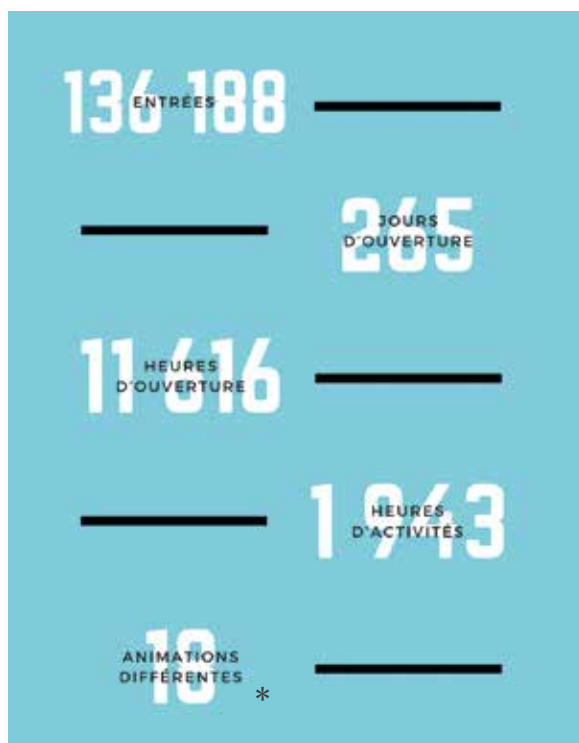
Samedi 3 décembre « Zbaldoche » Conservatoire

Deux artistes aux personnalités musicales fortes se sont réunis pour une soirée inédite. Sébastien GUILLAUME au violon et Frédéric BALDO à l'accordéon ont fait vibrer le public à l'écoute de leur répertoire : Herbie HANCOCK, Stevie WONDER, Chick COREA et des compositions personnelles.

LE CENTRE AQUATIQUE



Le centre aquatique E'Caux Bulles propose 4 bassins (nage, apprentissage, ludique et pateaugoire), un espace de remise en forme et détente (jacuzzi, sauna, hamman, solarium) ainsi qu'un toboggan extérieur.



Données chiffrées

Répartition des entrées :

- Baigneurs : 49 %
- Activités : 5 %
- Balnéo : 2 %
- Abonnements : 14 %
- Scolaires : 22 %
- Clubs : 8 %

*(course pentagliss, structures gonflables, fête des mères, p'tit déj...)

Travaux

- Remplacement du bardage extérieur
- Reprise des organes de régulation du circuit "eau chaude sanitaire"
- Remplacement d'un moteur de filtration
- Mise à jour du système d'alarme anti-intrusion
- Remplacement des blocs secours
- Mise à jour du système de vidéosurveillance
- Remplacement des blocs phares du hall aquatique

Gestion des déchets

La Communauté de Communes Yvetot Normandie (CCYN) a été créée le 1er janvier 2002. La collecte et l'élimination des déchets ménagers font partie de ses compétences. Jusqu'en 2016, la CCYN assurait la collecte des déchets ménagers et assimilés sur les 14 communes qui la composaient. Au 1er janvier 2017, la CCYN a été impactée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) qui a fait évoluer son périmètre passant de 14 à 20 communes. Suite à la fusion de 2 communes, la CCYN est désormais composée de 19 communes.

- | | |
|--------------------------|-----------------------------|
| - Allouville-Bellefosse | - Hautot-Saint-Sulpice |
| - Auzebosc | - Hauts-de-Caux |
| - Baons-le-Comte | - Mesnil-Panneville |
| - Bois-Himont | - Rocquefort |
| - Carville-la-Folletière | - Saint-Clair-sur-les-Monts |
| - Croix-Mare | - Sainte-Marie-des-Champs |
| - Ecalles-Alix | - Saint-Martin-de-l'If |
| - Ecretteville-les-Baons | - Touffreville-la-Corbeline |
| - Hautot-le-Vatois | - Valliquerville |
| | - Yvetot |

Il s'agit d'un milieu semi-urbain : 27 046 habitants (population totale en vigueur au 1er janvier 2022).

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les équipements

La CCYN dispose de cinq Benne à Ordures Ménagères (BOM) bi compartimentées (2/3 Ordures Ménagères et 1/3 Collecte Sélective). Quatre de ces BOM sont utilisées en permanence car elles permettent une collecte simultanée et séparée des ordures ménagères (OM) avec la collecte sélective (CS). La benne la plus ancienne est utilisée occasionnellement. Elle permet d'assurer une collecte en cas de problèmes techniques ou lors des reports de tournée.

Les particuliers

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, la CCYN a équipé tous les usagers de conteneurs pour la collecte des ordures ménagères. Cette dotation respecte un certain nombre de critères. Le volume du bac est proportionnel au nombre de personnes composant le foyer ainsi qu'à la fréquence de collecte. Les conteneurs sont attribués de la façon suivante :



Collecte de type C1 (une collecte par semaine) :

- 1 à 2 personnes : 120 litres
- 3 à 5 personnes : 180 litres
- 6 à 7 personnes : 240 litres
- 8 personnes et plus : 340 litres

Collecte de type C2 (deux collectes par semaine) :

- 1 à 5 personnes : 120 litres
- 6 à 8 personnes : 180 litres
- 9 personnes et plus : 240 litres

Les habitats collectifs

Le volume des bacs est fonction du nombre de logements et il est ajusté à la production de déchets de l'immeuble.

Les professionnels

Le volume du conteneur est adapté au cas par cas en fonction de la quantité de déchets.

La collecte

La Communauté de Communes assure la collecte des déchets ménagers et assimilés en régie sur 19 communes avec quatre équipes comptant au total 9 agents. La fréquence de collecte varie en fonction du milieu : urbain ou rural.

La ville d'Yvetot, possède des collectes de type C2 ou C1 (2 ou 1 collecte par semaine). Seul le centre-ville et les habitats collectifs d'Yvetot conservent deux ramassages.

Les 18 autres communes sont collectées une fois par semaine.



Le ramassage est effectué par quatre équipes composées chacune d'un chauffeur avec un ou deux agents de collecte. Cela permet d'assurer des collectes simultanées sur Yvetot et les autres communes.

Les déchets ménagers assimilés

Il s'agit de déchets qui ne sont pas produits par les ménages mais qui sont, par leur nature et leur mode d'élimination, assimilables à des déchets ménagers. Sur le territoire de la CCYN, la production de déchets ménagers assimilés est importante notamment avec les commerçants, les artisans, les administrations, les cantines, les établissements scolaires, les établissements hospitaliers...

Tous ces producteurs de déchets ménagers assimilés bénéficient de la collecte en porte à porte. La collecte des professionnels est intégrée dans les circuits classiques de ramassage des ordures ménagères. Ils bénéficient d'une ou de deux collectes hebdomadaires.

Certains commerçants sont ramassés trois fois par semaine sans que cette collecte modifie les circuits de ramassages existants et sans qu'une tournée spécifique ne soit créée.



Le transport et le traitement des Ordures Ménagères

Pour toutes les communes à l'exception des communes d'Ecalles Alix et de Rocquefort, les camions sont vidés sur le quai de transfert situé sur la commune de Touffreville-la-Corbeline.

Chaque arrivage est pesé puis compacté. Ce compactage permet de limiter les coûts de transport. Dès qu'une benne du quai de transfert est pleine, elle est acheminée vers la filière d'élimination.

Le Syndicat d'Élimination et de Valorisation Énergétique des Déchets de l'Estuaire (SEVEDE) assure le transport depuis Yvetot et le traitement des ordures ménagères.

Les déchets ménagers sont ensuite incinérés avec valorisation énergétique à l'usine d'incinération du SEVEDE de Saint Jean de Folleville qui respecte les dernières normes de rejets.

Le SEVEDE a confié la gestion du quai de transfert de à la société BAUDELET ENVIRONNEMENT. Le transport des ordures ménagères est effectué par la société MAUFREY.

Pour les communes d'Ecalles Alix et de Rocquefort, le camion est vidé sur l'Usine de Méthanisation du SMITVAD située à Brametot et exploitée par la société VALORCAUX.



Les tonnages

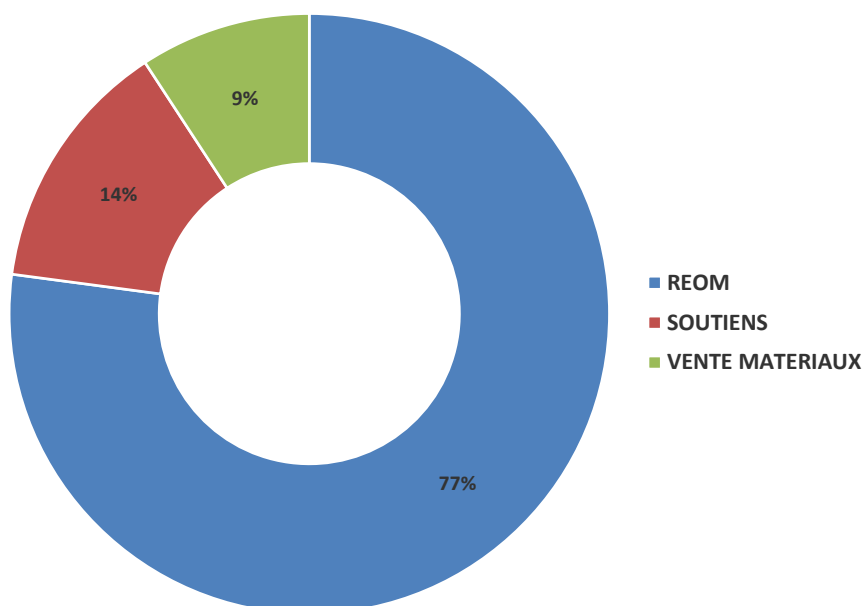
La collecte pour l'année 2022 a été de 6 123 tonnes (OM et refus de tri) soit une moyenne de 226 kg d'ordures ménagères par habitant et par an.

Le tonnage global est en diminution de 2% entre 2021 et 2022.

La quantité par an et par habitant est également en diminution avec -1,3% par rapport à 2021.

Les tonnages

6 123
tonnes
(OM + refus de tri)



LA COLLECTE SÉLECTIVE EN PORTE À PORTE

La CCYN pratique une collecte sélective multi-matériaux en porte à porte. Les déchets ainsi recyclés sont les bouteilles et flacons plastiques, les boîtes et emballages en carton, les briques alimentaires, les papiers, les boîtes de conserve et de boisson, les barquettes aluminium ainsi que les bidons alimentaires et les aérosols.

Depuis 2016, la CCYN pratique l'extension des consignes de tri à tous les emballages ménagers sans distinction. Ainsi, tous les emballages plastiques se trient.



Les équipements

La CCYN a mis en place deux modes de collecte pour les matériaux recyclables :

- Les habitats individuels et les professionnels sont dotés en sacs plastiques jaunes de 50 Litres. Ces sacs sont disponibles dans les mairies correspondant au lieu de domiciliation de l'utilisateur et dans les locaux de la CCYN pour les Yvetotais.
- Les habitats collectifs et certains professionnels générant beaucoup d'emballages recyclables disposent de bacs à couvercle jaune.

La CCYN possède des autocollants « erreur de tri » et « absence de tri » permettant de sensibiliser la population à la collecte sélective.

Lorsqu'une anomalie est détectée lors du ramassage, les déchets non conformes sont laissés sur place avec un autocollant. Un numéro de téléphone est alors disponible pour contacter l'animateur du tri de la CCYN afin de répondre à toutes les questions relatives au tri des déchets.

Il existe quelques Points d'Apport Volontaire (PAV) permettant de compléter la collecte sélective en porte à porte :

- Des bacs à couvercle jaune pour récupérer les emballages recyclables sur les déchetteries de Touffreville la Corbeline et de Croix Mare.
- Une benne de 15 m3 pour les papiers sur la déchetterie de Touffreville la Corbeline.

Ces produits recyclables ainsi que ceux issus de la collecte en porte à porte sont envoyés dans un centre de tri.

La collecte

La collecte sélective a lieu pour tous les habitants une seule fois par semaine. Pour les secteurs d'Yvetot bénéficiant de deux ramassages par semaine, les emballages recyclables sont collectés lors du deuxième jour avec les ordures ménagères.

Les communes rurales ainsi que les secteurs d'Yvetot concernés par la collecte unique bénéficient d'un ramassage simultané, ordures ménagères et emballages recyclables, grâce aux bennes bi-compartmentées. La collecte sélective étant toujours ramassée simultanément avec les ordures ménagères, les temps des tournées sont identiques aux temps de collecte des ordures ménagères.

La benne à papier est collectée une à deux fois par mois. Le gardien de la déchetterie déclenche l'enlèvement du contenu des conteneurs en fonction de leur taux de remplissage.

Les filières de recyclage

Les matériaux recyclables issus de la collecte en porte à porte suivent le même parcours que les ordures ménagères vers le quai de transfert, à la différence qu'ils ne sont pas compactés.

Une fois regroupée, la collecte sélective est envoyée au centre de tri du Havre afin d'extraire les différents produits : plastiques, papiers, cartons et métaux.

Les erreurs de tri sont également séparées afin d'être renvoyées à l'usine d'incinération avec les ordures ménagères.

Les prestations de transport des matériaux recyclables du quai de transfert au centre de tri ainsi que le tri et le conditionnement ont été effectués par la société VEOLIA Propreté.

Après leur tri et leur conditionnement, les différents flux de matériaux sont transportés en partenariat avec l'éco-organisme ADELPHE vers leur filière de recyclage.



Filières de VALORISATION MATIERE des déchets recyclables de la CCYN :

Filières de VALORISATION MATIERE des déchets recyclables de la CCYN	
Types de Déchets	Filières
Cartons fins	REVIPAC
Briques alimentaires	REVIPAC
Papiers	UPM GmbH
Acier	ARCELOR MITTAL
Aluminium	REGEAL AFFIMET
Plastiques	VALORPLAST

Les tonnages



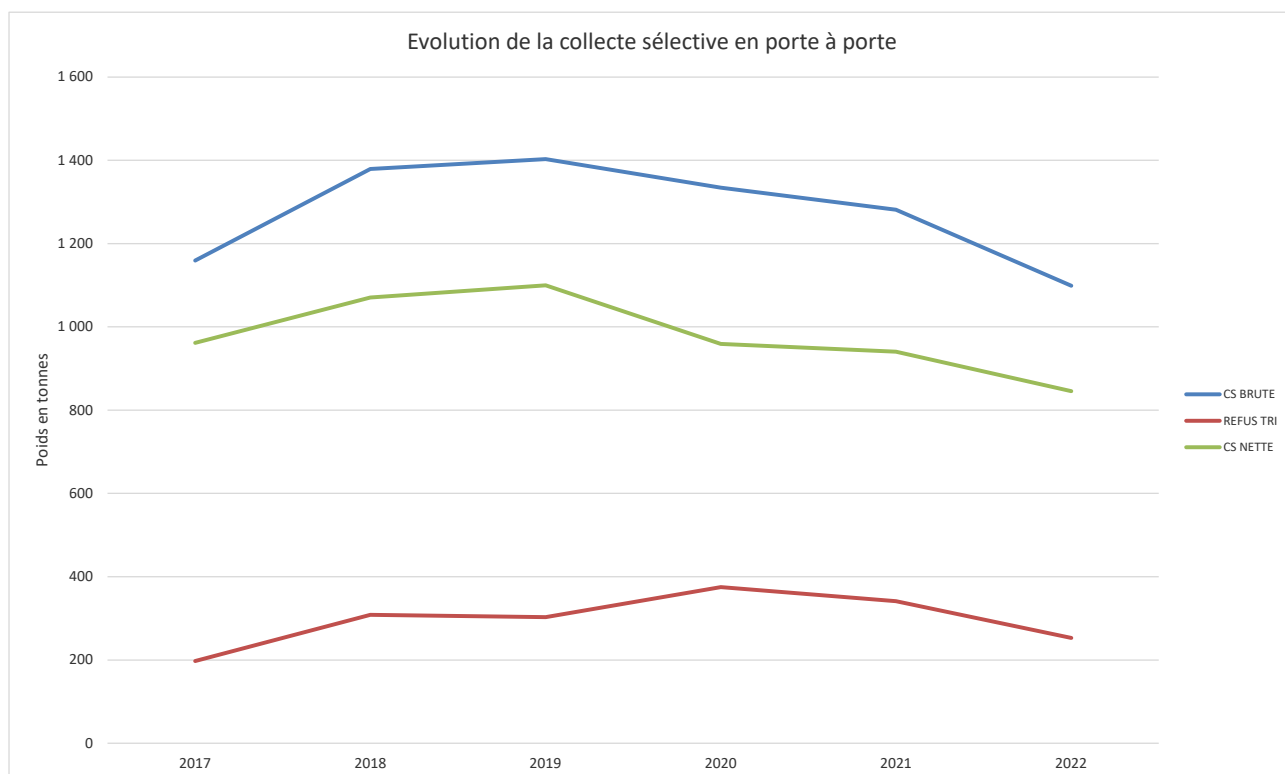
Les emballages recyclables ramassés lors de la collecte par les BOM sont déposés au quai de transfert. Il s'agit de la Collecte Sélective brute.

Ces emballages recyclables sont ensuite transportés vers un centre de tri où chaque matériau recyclable est séparé. Les produits indésirables ne pouvant être recyclés constituent les refus. Après leur tri, les matériaux recyclables issus du centre représentent la Collecte Sélective nette.

La Collecte Sélective brute pour l'année 2022 s'élève à 1 099 tonnes soit une diminution d'environ 14% du tonnage par rapport à l'année 2021. Le taux de refus de tri est en baisse avec une moyenne de 23% en 2022 (26,6% en 2021) soit 253 tonnes.

Du fait de la diminution de la collecte sélective brute et de la baisse du taux de refus de tri, le tonnage de la Collecte Sélective nette a diminué d'environ 10% par rapport à 2021 ce qui fait un total pour 2022 de 846 tonnes soit environ 31,3 kg/an/habitant (34,5 kg par an par habitant en 2021).

Les matériaux recyclables issus de la collecte sélective se répartissent selon les flux suivants :



LA COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

Les équipements



Pour la collecte du verre, la CCYN dispose de 89 Points d'Apport Volontaire soit une colonne à verre pour environ 300 habitants.

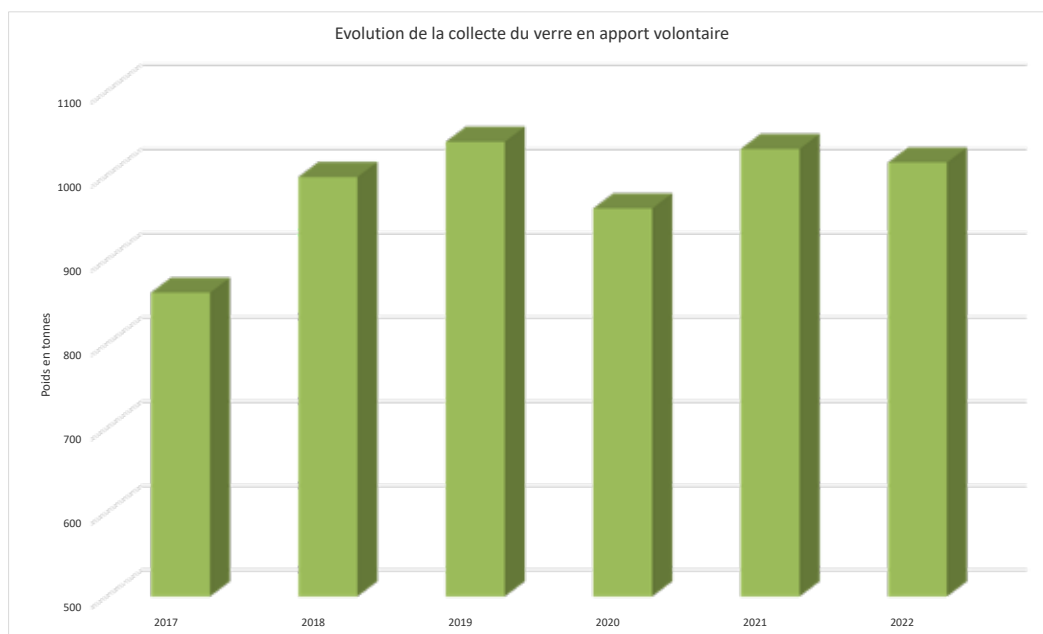
35 colonnes sont réparties sur la ville d'Yvetot, 48 sur les communes rurales et 6 sur les déchetteries. Il s'agit de colonnes insonorisées d'une contenance de 4 m³.

La collecte

Les tournées sont réalisées en moyenne tous les dix jours et les colonnes sont vidées en fonction de leur taux de remplissage.

Le verre collecté sur le territoire de la CCYN dans les Points d'Apport Volontaire est directement transporté par le collecteur MINERIS jusqu'à la société Occidental Sea Glass située à Saint Vigor d'Ymonville afin d'être recyclé en calcin, matière ensuite rachetée par les verreries.

Les tonnages



Le tonnage total collecté sur l'année 2022 représente 1 015 tonnes soit une diminution d'environ 1,5% par rapport à 2021. En moyenne, en 2022, la collecte de verre était de 37,5 kg par an et par habitant (37,8 kg/an/hbt en 2021).

LA COLLECTE DES TEXTILES EN APPORT VOLONTAIRE

En complément au tri des textiles réalisé sur les déchetteries, la CCYN a déployé cette collecte sur le territoire intercommunal. Le parc de conteneurs textiles représente 18 points d'apport volontaire répartis sur la CCYN.

Le ramassage est réalisé une fois par semaine par l'association VET NET. Les textiles ainsi collectés font l'objet d'un réemploi, d'un recyclage ou d'une valorisation énergétique. Les textiles issus des points d'apport volontaire représentent 78 tonnes en 2022 soit une stabilité par rapport à 2021.

LES DÉCHETTERIES

Les équipements

La CCYN possède deux déchetteries : le site de Touffreville la Corbeline et le site de Croix Mare qui a été intégré à la CCYN au 1er janvier 2018.

Les déchetteries acceptent les déchets ne pouvant pas être collectés en porte à porte ou mélangés aux ordures ménagères. Les usagers peuvent y apporter : Déchets verts, déchets bois, incinérables, polystyrène, encombrants, Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA), terre, gravats, ferrailles, cartons, Déchets Diffus Spécifiques (DDS), huile alimentaire, Déchets d'Equipements Electriques Electroniques (D3E), batteries, piles, lampes à économie d'énergie, textiles, huiles de vidange et bouteilles en verre.

Sont refusés sur les déchetteries les Ordures Ménagères, les Déchets d'Activité de Soins, les médicaments, l'amiante, les déchets industriels, les pneus et les pièces de véhicules.

Afin de permettre à tous d'apporter des déchets sans que l'encombrement des bennes soit trop rapide, les dépôts sont limités à 3 m3 par semaine pour tous les déchets sauf pour les gravats à 3 m3 par mois.

Les déchetteries sont accessibles à tous les particuliers et commerçants résidant sur l'une des 19 communes de la CCYN. Il n'y a pas de carte d'accès mais les gardiens peuvent être amenés à demander aux usagers un justificatif de domicile. Seuls les véhicules d'un poids total inférieur à 3,5 tonnes sont autorisés à pénétrer sur les déchetteries. Un règlement intérieur explique toutes les modalités d'accès ainsi que les consignes de dépôt et de tri.

La déchetterie de Touffreville la Corbeline :

Elle est située sur la route d'Yvetot (RD37) à Touffreville la Corbeline.



La déchetterie de Croix Mare :

Elle est située sur la route du Hameau Yvelin à Croix Mare.



Le fonctionnement

La gestion et l'exploitation des déchetteries sont effectuées en régie par la CCYN avec une équipe de 5 agents. Les prestations de transport et le traitement des déchets sont confiés à plusieurs entreprises spécialisées.

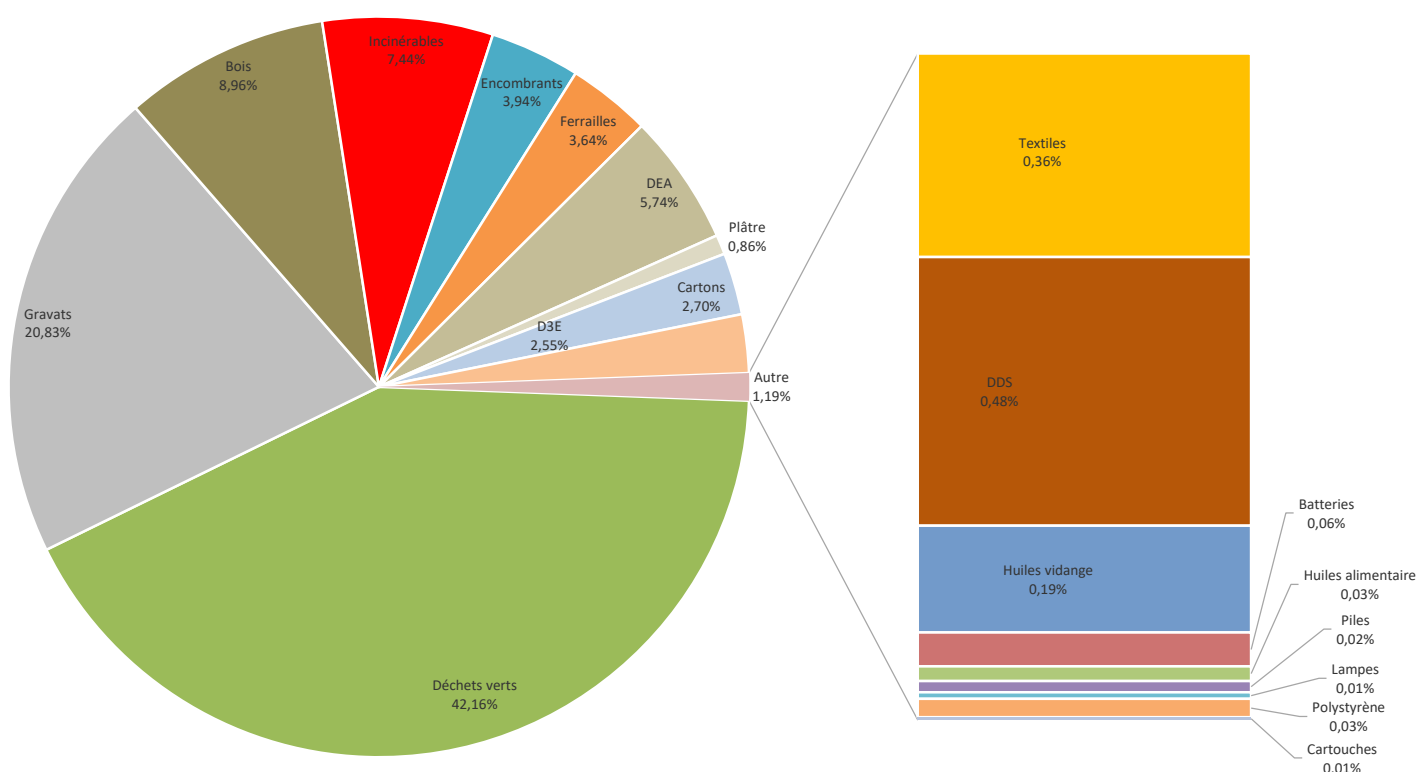
Les tonnages

En 2022, la déchetterie de Touffreville la Corbeline a réceptionné 7 211 tonnes de déchets. Les apports sont en diminution d'environ 5% entre 2021 et 2022.

La déchetterie de Croix Mare a intégré la CCYN depuis le 1er janvier 2018. Ce site a réceptionné 1 704 tonnes de déchets en 2022. Les apports ont diminué d'environ 3% entre 2021 et 2022.

Tonnage global issu des déchetteries :

Répartition des déchets issus des déchetteries



Pendant toute l'année 2022, les déchetteries de la CCYN ont permis le recyclage, la valorisation et le traitement de 8 916 tonnes de déchets soit environ 330 kg par an et par habitant. On observe une diminution du tonnage d'environ 5% sur les déchetteries entre 2021 et 2022. Ainsi, la production par an et par habitant est passée de 343 kg en 2021 à 330 kg en 2022 soit une diminution d'environ 4%.

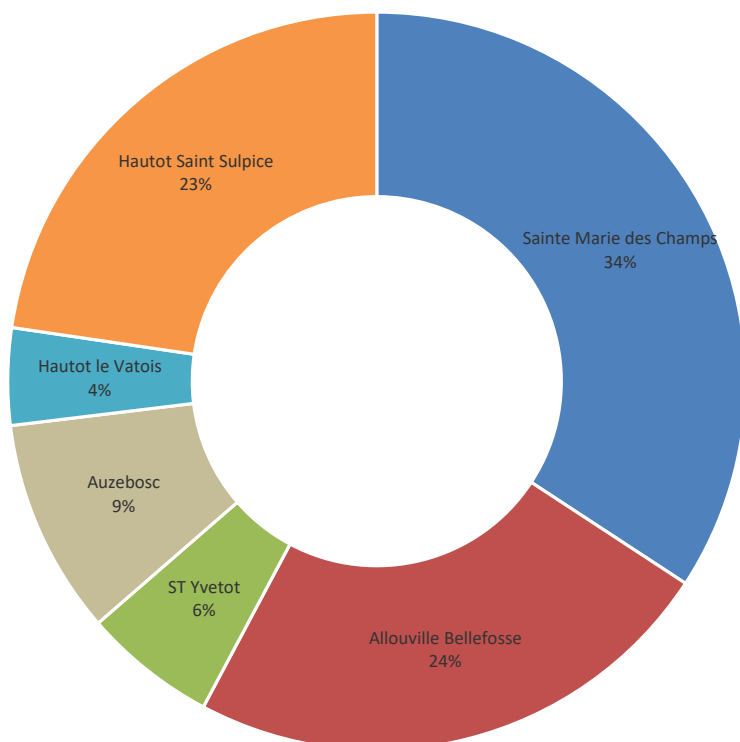
Le traitement

Pour chaque catégorie de déchet, la CCYN dispose d'une filière d'élimination :

DECHETS	TRAITEMENT	ENTREPRISE
Déchets verts	Méthanisation et valorisation énergétique	Collecti'vert
Déchets bois	Recyclage et valorisation énergétique	Collecti'vert
Encombrants	Installation de stockage	Ipodec
Incinérables	Valorisation énergétique	SEVEDE
Gravats	Valorisation matière et remblai	Collecti'vert
Ferrailles	Recyclage	Ipodec
Cartons	Recyclage	Ipodec
D3E	Valorisation	Ecologic
Textiles	Réemploi et recyclage	Association Vet Net
DDS et radiographies	Valorisation énergétique et traitement spécifique	Chimirec
Batteries	Recyclage	Ipodec
Piles	Recyclage	Corépîle
Lampes économie énergie	Recyclage et régénération	Récylum
Huiles de vidange	Régénération	Eco Huile
Huiles alimentaires	Recyclage	Chimirec
Cartouches d'encre	Recyclage et valorisation énergétique	Collectors puis Printerre
DEA	Recyclage et valorisation énergétique	Eco-mobilier
Polystyrène	Recyclage	Naturaulin
Vélo	Réutilisation	La Bicyclerie
Plâtre	Recyclage	Ipodec

LES PLATEFORMES DE DÉCHETS VERTS

Certaines communes sont équipées de plateformes de déchets verts. Elles permettent de désengorger la déchetterie de Touffreville la Corbeline très encombrée par les déchets verts, de rendre un service de proximité aux usagers les plus éloignés et de lutter contre le brûlage à l'air libre qui est interdit.



Les communes concernées sont : Allouville Bellefosse, Auzebosc, Hautot le Vatois, Hautot Saint Sulpice et Sainte Marie des Champs. Ces structures n'acceptent que les branchages et les pelouses des particuliers.

La CCYN pratique aussi l'enlèvement des déchets verts pour les services techniques (ST) de la ville d'Yvetot.

Les déchets verts collectés sur les plateformes en 2022 représentent 4 064 tonnes soit une diminution d'environ 10% par rapport à 2021.

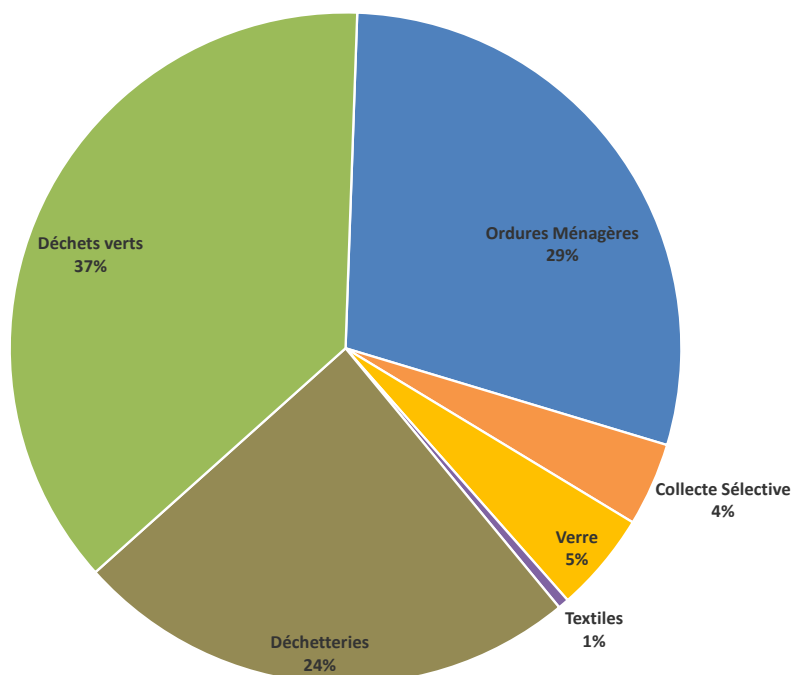
Le total de déchets verts collectés en 2022 sur notre territoire, déchetteries et plateformes, s'élève à 7 823 tonnes soit une diminution d'environ 10% par rapport à 2021.

La production de déchets verts totale par an et par habitant est de 289 kg en 2021 (317 kg en 2020).

RÉCAPITULATIF DES TONNAGES

Les services de la CCYN ont permis pendant l'année 2022 la collecte et le traitement de 21 041 tonnes de déchets ménagers et assimilés soit environ 778 kg/an/habitant.

Le tonnage global a diminué d'environ 5% entre 2021 et 2022. La quantité générée par an et par habitant en 2021 a diminué d'environ 4% (813 kg en 2021).



LES INDICATEURS FINANCIERS

Le budget Ordures Ménagères doit s'équilibrer en dépenses et en recettes. Il s'agit d'un budget annexe qui ne peut pas recevoir de subvention d'équilibre du budget principal. En 2021, le budget du service ordures ménagères était réparti de la façon suivante :

- Dépenses de fonctionnement réalisées : 3 338 472,15 € TTC
- Recettes de fonctionnement réalisées : 4 840 157,98 € TTC
- Dépenses d'investissement réalisées : 67 542,69 € TTC
- Recettes d'investissement réalisées : 747 983,22 € TTC

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Pendant l'année 2022, la CCYN a réalisé les opérations suivantes :

- + Mise en place du tri des déchets plâtre sur les déchetteries à partir de juillet 2022.
- + Préparation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).
- + Vente de composteurs aux habitants de la CCYN : 90 composteurs de 600 litres et 94 composteurs de 1000 litres.
- + 54 animations scolaires de la maternelle au lycée (rappel des consignes de tri, recyclage, compostage, écogestes, réduction du gaspillage alimentaire).
- + 22 sessions de jeu de l'échappée game « **le Défi de l'Expert T.R.I.** » et création d'un second échappée game « **Kidnappés par le T.R.I.** ».
- + 7 opérations de sensibilisation à la Mission Locale.
- + Création de 3 bandes-dessinées dans le bulletin intercommunal Magaz'YN axées sur le compostage, le problème des déchets imbriqués et le PLPDMA.
- + Opération sur le thème du gaspillage alimentaire au collège Bobée dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).
- + 18 caractérisations au centre de tri du Havre.
- + Suivis de collectes réguliers.
- + Ramassage de piles dans établissements scolaires.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Communauté de Communes Yvetot Normandie

4 rue de la Brême 76190 Yvetot
t. 02 35 56 14 14
contact@yvetot-normandie.fr
www.yvetot-normandie.fr